

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey; E. Payen; Paul Labbé; M. Sauvé; J.-H. Franklin, etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au *Bulletin du Comité de l'Asie Française*, Paris, 19-21, rue Cassette. — Téléph. 732.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

SOMMAIRE

111 ^e liste de souscripteurs.....	369
L'élection de Youan Chi Kai.....	370
La dissolution du consortium.....	371
L'incident sino-japonais.....	373
Le rétablissement de l'autorité de Pékin au Kouang-toung, par ALBERT MAYBON.....	375
Les exploits du toutou Hou Han Min.....	378
La question des droits de la France à Mascate....	379
Les origines de l'alliance anglo-japonaise.....	380
Arminius Vambéry.....	386
Indochine. — L'attentat d'Hanoï. Les sanctions. — L'état des esprits en Indochine. — Les inondations au Tonkin. — Le retour de M. Sarraut. — Les résultats de l'exploitation des chemins de fer indochinois en 1912. — Les services fluviaux en Cochinchine et au Cambodge.....	
Levant. — Le chemin de fer de Bagdad. — Les négociations franco-turco-allemandes.....	390
Arabie. — La mort de l'imam de Mascate.....	391
Extrême-Orient. — <i>Chine</i> : La fin de la rébellion du Sud. — Le nouveau ministère chinois. — Les affaires de Mongolie. — La question du Tibet. — Une nouvelle mission archéologique au Turkestan chinois. — Les importations de cotonnades anglaises..	391
<i>Japon</i> : Le différend avec les Etats-Unis. — La colonisation japonaise. — Le canal de Panama et le Japon. — L'importation du riz birman en Corée....	395
<i>Perse</i> : La situation intérieure. — La Perse et les emprunts anglais.....	397
<i>Asie anglaise</i> : L'exportation des cotonnades anglaises de l'Inde. — Antiquité de l'introduction du bouddhisme en Birmanie.....	399
Nominations officielles.....	399
Bibliographie.....	400

111^e LISTE DE SOUSCRIPTEURS

Afin d'éviter de nouveaux frais d'encaissement, nous prions les adhérents et souscripteurs du Comité qui n'ont pas acquitté leur souscription pour 1913 de bien vouloir nous en envoyer le montant.

Les envois de souscriptions peuvent être faits, 19, rue Cassette, sous forme de chèque ou de mandat-poste à l'adresse du trésorier du Comité.

MM.

* J. Gamber, à Paris.....	20 »
Lieut.-colonel Querette, à Haiphong.....	12 »
P.-A. Petithuguenin, à Paris.....	20 »
* Jean Guillemin, ministre plénipotentiaire...	25 »
* Chef d'escadrons de France, à Vouziers....	15 »
Bourcier Saint-Chaffray, administ. à Hanoï....	25 »
Vicomte de Fontenay, ministre plénipot.....	12 »
* Phan Chau Trinh, à Paris.....	20 »
Jean Marc-Bel, ingénieur à Paris (1914).....	25 »
Breucq, administ. en Indochine.....	60 »
Marius Topenot, à Oubone.....	12 »
* Banque Industrielle de Chine, à Pékin.....	20 »
Compagnie des Messageries maritimes.....	300 »
Comptoir National d'Escompte.....	600 »
De Rothschild frères, à Paris.....	1.500 »
Compagnie des Chargeurs Réunis.....	300 »
Banque de l'Union Parisienne.....	300 »
<i>A reporter.....</i>	<i>3.266 »</i>

(1) Les noms marqués d'un * sont ceux des nouveaux souscripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne publiera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs, adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

<i>Report.</i>	3.266 »
Le Crédit Lyonnais	600 »
Raffineries de sucre de Saint-Louis	200 »
Banque de Paris et des Pays-Bas	300 »
La Société Générale	600 »
* Lieutenant Jobin, à Kasbah-el-Hadjeb	24 »
Pargoire, receveur de l'enregist., à Vin-Long	25 »
Chambre de Commerce de Marseille	300 »
Banque d'Athènes	200 »
Chambre de Commerce de Lyon	300 »
Roger Trousselle, à Paris	25 »
Raiberti, député	12 »
Prince d'Hénin, sénateur	50 »
J. Saint-Girons, à Paris	20 »
Capitaine Legeas, à Constantine	20 »
Souscriptions diverses	185 50
Total	6.127 50

L'ÉLECTION

DE

YOUAN CHI KAI

L'élection de Youan Chi Kai à la présidence de la République chinoise ne surprendra aucun de nos lecteurs : c'est le simple et nécessaire enregistrement du résultat de la combinaison d'opérations militaires et financières sur laquelle nous donnons quelques renseignements nouveaux à notre rubrique « Chine », qui a permis à Youan de venir à bout de la rébellion des politiciens sudistes à Nankin et dans d'autres villes de la vallée du Yang-tseu. Les dépêches nous annoncent que le scrutin a duré une douzaine d'heures, qu'il a fallu plusieurs tours pour donner à Youan Chi Kai 507 voix sur 703 votants, que les sénateurs et députés du parti Kouo Ming Tang ont lutté jusqu'au dernier moment pour porter à la présidence de la République Li Youan Hong qu'ils ont seulement réussi à confirmer dans ses fonctions de vice-président. Prenne au sérieux qui voudra cette lutte électorale. Nous ne saurions la considérer que comme une comédie jouée par les parlementaires chinois pour sauver leur face et acceptée par Youan Chi Kai qui trouve commode de respecter des formes républicaines du moment où elles lui permettent un fond qui n'est pas le moins du monde républicain. S'il y a eu quelque effort dépensé pendant ces heures de scrutin, cela a été tout au plus un marchandage, pour payer à certains parlementaires leur désistement de la résistance, d'ailleurs bien vaine, qu'ils pouvaient encore esquiver. Ce n'est pas dans le Parlement de Pékin que Youan Chi Kai a été en réalité élu, mais bien dans les opérations militaires du Yang-tseu, si fort aidées par les fonds dont l'emprunt de 625 millions du consortium, bientôt suivi des 250 millions de

l'emprunt belge a laissé la disposition à Youan Chi Kai : on sait que nul terrain peut-être ne se prête mieux que celui de la politique chinoise aux charges victorieuses de la fameuse « cavalerie de Saint-Georges. »

Youan se rapproche de plus en plus du but vers lequel il a prudemment acheminé son personnage, depuis que les circonstances lui permettent de se faire l'adroit fossoyeur de la dynastie mandchoue pendant l'automne 1911 et les premières semaines de 1912. Le voilà président définitif de la République chinoise, c'est-à-dire que celle-ci ne sera qu'un vain nom. Le passé de l'homme est un garant de ce que ne pourra manquer d'être son régime. La manière dont il est venu à la République, ou plutôt dont il l'a absorbée depuis qu'il s'est imposé comme président provisoire, suffirait à montrer ce qu'il veut en faire et à ne pas permettre de douter que ce ne peuvent être les lauriers de Washington, mais bien ceux de Porfirio Diaz qui l'empêchent de dormir. A elle seule, la formation d'un tel homme ne lui permettait de concevoir la République que comme une formule vaine, sauf pour lui permettre de couvrir pour un temps, d'établir une réalité ne répondant en rien à ce nom. Si quelques politiciens chinois, nourris de Montesquieu, du *Contrat social* et d'autres lectures mal digérées, ont cru à la République, les masses n'ont vu derrière ce mot que la chute des Mandchous, et surtout la possibilité de ne plus payer d'impôts. Youan Chi Kai y a vu, lui, pour ainsi dire le berceau de sa dictature. Et sa conception s'est fort bien harmonisée avec les désillusions des masses et surtout de la classe marchande profondément dégoûtée des politiciens pillards de la Révolution, pires que les mandarins de l'ancien régime qui, du moins, « avaient la manière ». Les sentiments présents de ces Chinois mêmes qui eurent leur moment d'enthousiasme révolutionnaire relèvent de la moralité de la fable des grenouilles qui ont demandé un roi. A vrai dire, c'est encore moins leur gouvernement improvisé et dispersé qui les dévore que l'anarchie à laquelle il se montre si parfaitement incapable de porter remède. Mais, de toutes façons, leur courte excursion dans une fantaisie politique radicalement étrangère à tout leur passé, à toute la contexture sociale de leur nation, leur est maintenant plus que suffisante. On trouvera par ailleurs dans ce numéro l'indication que, même dans la ville si frondeuse de Canton, les Chinois aspirent au sauveur que leur apporte l'ambition patiente et tenace de Youan Chi Kai. Pourvu qu'elle leur laisse faire leurs affaires, cultiver leurs champs, vivre selon leurs vieilles mœurs et des usages antiques que des novateurs ont absurdement violentés, les Chinois s'accommoderont volontiers de la dictature que Youan va leur imposer sous couleur de présider un gouvernement républicain. Si la Révolution ne l'a pas révélé grand homme, elle l'a laissé du moins le seul homme possible pour rétablir l'ordre dans ce pays. Jadis, surtout comme vice-roi du Tché-li et comme

réformateur, « modernisateur » de l'armée de cette province, il avait manifesté des capacités d'administrateur. Il s'était ainsi attiré la confiance d'une bonne partie des résidents étrangers en Chine. Ceux-ci, comme l'immense majorité des Chinois eux-mêmes, se soucient fort peu que le personnage qui étrangla la tentative réformatrice de Kang You Oueï, qui s'impose aujourd'hui comme le plus puissant des chefs d'armée, seules et vraies autorités reconnues dans la Chine perturbée par deux années de révolution, ne doive pas laisser trace de liberté dans son gouvernement, pourvu qu'il fasse régner un peu d'ordre dans le pays.

Quant aux puissances, elles ne sauraient se soucier de savoir si le régime fait par Youan Chi Kai à la Chine répond à son nom et à sa théorie. Il suffit qu'il ait pris des apparences de régularité s'ajoutant à une durée déjà appréciable pour qu'elles ne puissent tarder à le reconnaître. La plupart ne sauraient être soupçonnées de désirer trouver en Chine autre chose qu'un gouvernement un peu assis et pouvant être tenu pour responsable de la sécurité de leurs nationaux. Quant aux autres, s'il en est, elles ne sauraient refuser maintenant leur reconnaissance à la République chinoise sans se faire soupçonner de mauvaises intentions. C'est pourquoi, sans aucun doute, la légation du Japon a notifié celle de son gouvernement au ministère des Affaires étrangères de Pékin un quart d'heure à peine après en avoir reçu notification officielle de l'élection de Youan Chi Kai. La Russie aurait agi de même. Le gouvernement de la République chinoise a d'ailleurs déclaré aux puissances qu'il est décidé à exécuter toutes les obligations qui découlent pour lui des traités.

L'élection de Youan Chi Kai est certainement un pas important vers l'établissement d'un ordre régulier de choses, ressemblant d'ailleurs beaucoup plus sans aucun doute à l'ancien régime dont Youan fut si longtemps serviteur qu'à la république rêvée par les politiciens de l'espèce de Sun Yat Sen. Mais les obstacles se dressent encore nombreux sur la route de ceux qui auront à tirer la Chine du chaos. Les provinces sont parcourues par des bandes de pillards, soldats de la révolution ; aventuriers quelconques qui rappellent les débris de nos anciennes Grandes Compagnies. Ce ne sera pas une petite besogne que d'en purger le pays. La tâche est d'autant plus ardue que le gouvernement central ne reçoit aucune contribution des provinces. Il a presque exclusivement vécu en dépensant des sommes empruntées au dehors — méthode inquiétante pour ses prêteurs et dangereuse pour lui-même ne fut-ce qu'en raison des encouragements qu'elle donne aux éléments de désordre en faisant, comme nous le montrons par ailleurs, de la rébellion une véritable industrie. C'est toute la machine financière qui est à refaire. Il est plus que douteux que l'on puisse accomplir une pareille tâche sans user largement de conseillers et de contrôleurs étrangers. Or, nous avons vu quelle résistance la

Chine s'obstine à opposer à ce contrôle tutélaire, même lorsqu'elle l'a formellement accepté, comme dans le cas du contrat d'emprunt du consortium. Les dangers qu'elle court de ce fait sont d'autant plus sérieux que ce consortium vient de se dissoudre ou du moins de se relâcher grandement et que les Chinois, comme l'épargne européenne, sont de nouveau exposés aux offres les plus inconsidérées de crédit. A bien regarder les choses au lendemain de l'élection de Youan Chi Kai, il faut donc reconnaître que la Chine n'est pas, tant s'en faut, sortie du borborygme : il y aura encore bien des heures d'inquiétude pour ses prêteurs et ceux qui veulent la consolider et plus d'une occasion pour les autres qui ne considèreraient pas comme de bon augure l'affermissement de la dictature d'un homme dont le premier souci a toujours été celui du développement militaire.

LA DISSOLUTION DU CONSORTIUM

On annonce que le consortium formé entre les groupes des cinq puissances pour contracter les emprunts chinois vient de se dissoudre ou tout au moins de beaucoup réduire la portée des engagements qui continueraient à lier ses membres. Cette décision aurait été prise dans une réunion des représentants des groupes récemment tenue. Nous en recevons la nouvelle trop tard pour la commenter longuement, mais il suffit à nos lecteurs de se rappeler quels ont été les efforts accomplis, depuis 1905 déjà, en vue de créer le consortium et de remplacer par une politique de discipline le crédit si légèrement fait à la Chine, pour se rendre compte de l'importance de l'événement qui vient de se produire.

Nous nous réservons d'en examiner plus longuement les conséquences dans notre prochain numéro. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui de faire observer que depuis quelque temps on pouvait constater quelques symptômes inquiétants pour le consortium. On se plaignait d'une part de ce que l'établissement d'un contrôle sur les dépenses des fonds d'emprunt, qui était un de ses principaux objets, restât assez illusoire, de l'autre que des emprunts industriels considérables, qui engageaient gravement les finances chinoises, continuassent à se faire malgré tout en dehors du consortium et par conséquent sans les conditions qu'il voulait imposer au gouvernement de Pékin. Le 26 septembre, le *Times* publiait deux longs articles dans lesquels il étudiait cette situation, et il déclarait que le moment était venu pour le Foreign Office de renoncer à soutenir exclusivement les emprunts chinois qui passeraient par le consortium : « Bien que, disait-il, nous ayons quelquefois trouvé nécessaire de critiquer l'attitude du Foreign Office à l'égard des emprunts chinois, nous avons toujours reconnu que si les

objets qu'il avait en vue pouvaient être réalisés, la politique officielle de la Grande-Bretagne serait entièrement justifiée. Mais ces objets n'ont pas été remplis, et nous craignons que le moment soit venu où il faut reconnaître que le groupe des cinq puissances a failli à atteindre son but principal. La surveillance des dépenses des fonds du nouvel emprunt ne s'est pas révélée aussi efficace qu'on l'avait espéré, et il n'est pas le moins du monde évident que l'argent ait été sagement et prudemment employé. Les larges promesses du gouvernement chinois en ce qui concerne la meilleure organisation de la gabelle du sel attendent encore d'être réalisées d'une manière satisfaisante et, ce qui est encore beaucoup plus décourageant, c'est que toute la théorie d'une muraille protectrice dont on voulait entourer les finances chinoises a subi un échec complet. L'affaire avec des financiers autrichiens, qui peut-être à vrai dire ne sera pas définitivement conclue, et les projets plus récents d'un emprunt belge pour la construction d'un chemin de fer montrent que le groupe des cinq puissances a travaillé sur des hypothèses qui ne tenaient pas un compte suffisant des méthodes ordinaires de la finance cosmopolite. Le consortium n'a pas empêché la Chine d'emprunter en dehors de la muraille protectrice restée imaginaire, tandis que, d'autre part, il s'est quelquefois montré contraire à des entreprises qui étaient à la fois honnêtes et saines. Le demi-monopole établi temporairement a simplement facilité le succès de projets financiers qui lui étaient étrangers et qui étaient d'ailleurs d'un caractère extrêmement douteux.

« Il est clair par conséquent que quelques modifications de la politique britannique sont devenues nécessaires. Il n'y a pas de raison pour que le groupe des cinq puissances ne continue pas à exister pour répondre, sous des garanties convenables, aux plus larges besoins financiers de la Chine. Si le gouvernement chinois actuel doit se consolider, il ne pourra sans aucun doute manquer de recourir de nouveau, avant longtemps, à l'aide des financiers étrangers. Quant à savoir si cette aide lui sera fournie, cela dépend dans une large mesure des autorités de Pékin elles-mêmes. Lorsqu'elles réaliseront les réformes administratives au lieu de se borner à en parler, elles seront en meilleure posture pour demander l'assistance dont elles ont un si urgent besoin. Pour les grands emprunts, par conséquent, le groupe des cinq puissances doit rester une organisation de contrôle très utile, mais ce groupe ne saurait continuer à revendiquer un monopole impossible en ce qui concerne les emprunts chinois industriels et ceux des chemins de fer. Les événements récents ont montré que le monopole n'existe pas en fait, mais que, en raison de l'attitude du gouvernement britannique, il rend à peu près impossible pour des financiers anglais de participer à des entreprises chinoises d'industrie et de chemins de fer. Les maisons anglaises reçoivent des avertissements qui les obligent à s'abstenir, tandis que les syndicats d'autres pays sont libres de

traiter aux conditions qui leur conviennent. Un changement de politique est donc clairement nécessaire qui rendra leur liberté d'action aux maisons britanniques et libérera le Foreign Office de toute obligation de réserver son appui aux membres du groupe des cinq puissances. »

D'après nos renseignements, c'est en effet sur ces bases que la question serait résolue. Le consortium subsisterait pour les grands emprunts d'Etat chinois, pour les emprunts administratifs, en un mot, mais la libre concurrence serait entièrement rétablie pour « financer » les affaires industrielles et les constructions de chemins de fer.

Cette réduction du rôle du consortium doit avoir sans doute des conséquences pour la politique des puissances intéressées, pour leur épargne et aussi pour la Chine elle-même.

En ce qui concerne la politique des puissances, il est clair qu'elle doit s'attacher, comme elle l'a fait pendant de longues années, à éviter que des entreprises étrangères à ses nationaux ne viennent prendre des positions dans les régions de la Chine qui touchent à leurs possessions. C'est-à-dire, que dans une certaine mesure, l'abandon de la politique exclusive du consortium, qui assurait une véritable neutralité aux entreprises étrangères en Chine et la participation égale des différentes puissances dont les marchés s'étaient liés, nous ramène à la politique des sphères d'influence. C'est une vérité que l'on ne reconnaît pas peut-être très volontiers, mais qui nous semble se dégager incontestablement du changement qui vient d'intervenir.

Il est vraisemblable qu'elle sera désagréable à la Chine, mais le gouvernement chinois n'aura qu'à s'en prendre à lui-même des difficultés dans lesquelles le mettront les compétitions de financiers qui ne pourront manquer, dans plus d'une circonstance, de provoquer l'intervention ou les oppositions de telle ou telle légation à Pékin. La Chine a résisté de toutes ses forces à la discipline financière que l'on voulait lui imposer par le moyen du consortium, elle a voulu mettre les établissements financiers étrangers en concurrence les uns avec les autres. Elle ne saurait prétendre éviter de subir les conséquences d'une telle attitude. Celle-ci a d'ailleurs pour l'avenir de la République chinoise d'autres inconvénients : nous ne croyons pas en effet que la politique des sphères d'influence, tout au moins fort atténuée et purement préventive, telle qu'elle peut être actuellement pratiquée par les différentes puissances soit bien redoutable pour ce dernier pays, mais ce qui serait infiniment dangereux pour lui, ce serait de conclure des emprunts qui ne serviraient pas à des réformes utiles et qui obéiraient la Chine sans rien lui donner en échange des charges nouvelles qu'elle subirait. Une telle politique financière entretiendrait le formidable désordre qui règne actuellement dans les provinces chinoises. Elle ferait durer la politique d'expédients dont on n'est pas sorti depuis les débuts de la Révolution. Elle

pourrait même, comme nous l'avons montré à plusieurs reprises, servir au gouvernement chinois à tenter des entreprises d'armements ou à des efforts pour contrecarrer la politique russe ou japonaise en Mandchourie et en Mongolie, c'est-à-dire attirer sur la Chine des hostilités dont les conséquences seraient indéfinies. Mais les Chinois ont voulu être financièrement maîtres chez eux. Ils se sont dit qu'ils étaient assez grands garçons pour savoir quels emprunts leur sont nuisibles ou utiles; ils ne veulent pas de lisières ni de contrôle, tout comme les Jeunes-Turcs, et il est invraisemblable que la crainte des dangers que nous venons de signaler l'emporte dans leur esprit sur la complaisance en soi qui caractérise si fort toute l'attitude de la Jeune-Chine comme de la vieille. Déjà les dépêches de Pékin signalent la joie des Chinois à la nouvelle que le frein du consortium a disparu et à l'idée que l'on va pouvoir emprunter sans contrainte.

C'est donc surtout en dernier ressort sur les capitalistes qu'il faut compter pour résister aux demandes d'emprunt inconsidérées. Les banques seront malheureusement toujours portées à acheter du papier chinois, même mal garanti, et à le revendre dans leur clientèle. Le caractère de plus en plus impersonnel de l'industrie de l'argent à notre époque rend ce désintéressement des suites de l'affaire de plus en plus facile à ceux qui en sont responsables. Seuls les porteurs peuvent se défendre. On doit s'efforcer de faire leur éducation. Le crédit de la Chine n'est plus déjà ce qu'il était hier, mais il est permis de trouver qu'il reste fort supérieur aux sécurités qu'il offre réellement. La disparition ou tout au moins l'affaiblissement du consortium ne sont pas pour le relever, et il est à espérer que le public se montrera très réservé en matière d'emprunts chinois, même accompagnés de belles garanties théoriques mais qui ne dépasseraient guère la portée de la littérature des prospectus de finance. La prudence est surtout nécessaire aux Français, toujours désireux d'acheter des fonds d'Etat et dont l'industrie et l'influence politique ne profitent en général guère des placements d'argent de notre épargne à l'étranger. Et puisque la libre concurrence s'est rétablie en matière d'emprunts chinois pour les entreprises industrielles et les chemins de fer, il serait à désirer que le gouvernement français s'efforçât par les moyens variés dont il dispose de diriger le public comme les financiers vers celle d'entre elles qui présenterait une véritable utilité pour nos intérêts particuliers en Extrême-Orient. Il est une région de la Chine où notre activité doit être prédominante : on a pu l'oublier tant qu'a duré la politique du consortium, mais, puisque celle-ci est abandonnée, il faut en revenir aux conceptions qui l'avaient précédé.

Les adhérents reçoivent toutes les publications du Comité, sont convoqués aux réunions que ce dernier donne, et participent à son action.

L'INCIDENT SINO-JAPONAIS

Les événements de Chine ont été l'occasion d'un incident sino-japonais qui a semblé un moment pouvoir entraîner des conséquences graves et qui n'est pas encore complètement réglé à l'heure où nous écrivons.

Plusieurs Japonais ont été victimes des soldats du général Tchang Hsoun lors de la prise de Nankin par ce dernier. L'incident a été rapporté dans les termes suivants dans les télégrammes envoyés par le gouvernement de Tokyo à ses représentants à l'étranger. « Nankin s'est rendu le premier septembre et les troupes nordistes y ont fait leur entrée. Elles se conduisirent de la manière la plus barbare, pillant, violant et tuant selon leur caprice. Aucun des résidents japonais n'a échappé au pillage. Un groupe de Japonais, s'abritant de leur drapeau national et se rendant au consulat, furent arrêtés par les soldats de Tchang Hsoun. Bien qu'ils eussent expliqué qu'ils étaient japonais, l'un d'entre eux fut tué raide d'un coup de fusil, un autre fut percé d'une baïonnette et un troisième reçut une balle dans le corps. » Il faut ajouter que déjà plusieurs fois, ces derniers temps, des Japonais s'étaient plaints de violences subies en Chine. Un officier japonais a été maltraité au Chantoung et un autre, le lieutenant Nishimoura, saisi par des soldats à Hankéou, a été pendu par les pieds et a subi d'autres mauvais traitements avant d'avoir été délivré par les officiers chinois.

* * *

Tous ces faits sont sans doute révélateurs des sentiments que l'on nourrit à l'égard des Japonais en Chine, ou du moins parmi les troupes du parti de Youan Chi Kai. Les Nippons sont généralement accusés d'avoir soutenu les Sudistes et nous avons montré dans notre dernier Bulletin que l'on pouvait avancer beaucoup de faits à l'appui de cette accusation. Les Japonais se sont sans aucun doute compromis à plusieurs reprises en soutenant les gens du Sud.

Les raisons qui leur ont fait désirer le succès de ceux-ci étaient variées. Nombreuses sont les relations des Japonais avec les révolutionnaires sudistes, dont beaucoup ont étudié dans les Universités du Japon. La presse nipponne, très influente sur l'opinion, n'a cessé de soutenir les révolutionnaires et le public leur était d'autant plus facilement favorable que les idées avancées gagnent incontestablement du terrain au Japon, comme l'ont montré récemment les événements qui ont provoqué la retraite du cabinet Katsoura. Lorsque Sun Yat Sen est venu au Japon on a pris très au sérieux son personnage. Il a été fêté par tous les milieux, y compris ceux des hauts fonctionnaires et des principaux hommes d'affaires. A ceux-ci il promettait une large part dans les entreprises que nécessiterait le développement de

la Chine. La paix qu'il avait alors faite avec Youan Chi Kaï semblait donner de la valeur à ses dires. Mais les sentiments des Japonais ne changèrent pas quand Sun Yat Sen et ses amis se brouillèrent de nouveau avec le président provisoire. Le passé de Youan Chi Kaï, ses luttes contre les Japonais en Corée, son rôle dans la répression par l'impératrice douairière de la tentative réformatrice de Kang You Oueï, bien des raisons rendent à titres divers Youan peu sympathique aux Japonais. Et peut-être les plus prévoyants de ces derniers envisagent-ils sans faveur le succès d'une politique de centralisation et de développement militaire menée par Youan Chi Kaï.

Aussi la défaite des Sudistes ne fut-elle pas agréable aux Japonais. Et quand ceux-ci apprirent qu'elle s'était accompagnée de violences subies par leurs compatriotes, l'émotion populaire éclata. Elle se manifesta d'une manière extrêmement vive. L'opposition ne manqua pas de s'emparer de l'affaire. Comme toujours au Japon ces meneurs irresponsables et agités, rappelant les *Ronin* des années qui précédèrent la chute du chogounat, excitèrent l'opinion. Des réunions tumultueuses se tinrent. La foule fut haranguée en plein air devant le ministère des Affaires étrangères et certaines ambassades. On dénonça vivement l'insuffisance de la politique du gouvernement à l'égard de la Chine, sa faiblesse et son imprévoyance.

Un fait vint montrer l'excès qu'atteignait ce mécontentement chez quelques-uns : M. Abé, chef du département chinois au ministère des Affaires étrangères, fut assassiné par des « patriotes », reprenant les mœurs politiques féroces du Japon d'autrefois. Un de ses meurtriers, âgé de dix-huit ans, fit *harakiri* quelques jours plus tard, après avoir écrit une lettre confessant, ou plus exactement exaltant son crime.

On sait que le gouvernement japonais est moins que par le passé disposé, et peut-être même capable de résister à l'émotion populaire. Il le manifesta à quelques signes : les réunions tenues en plein air ne furent guère contrariées par la police et le ministre des Affaires étrangères consentit à recevoir et à raisonner une délégation des mécontents qui réclamaient une action militaire immédiate contre la Chine. Cet élément devait rendre le gouvernement de Tokyo très raide dans ses demandes de réparations. Peut-être aussi certains hommes politiques japonais n'étaient-ils pas fâchés d'embarrasser Youan Chi Kaï et de créer des difficultés qui pourraient donner l'occasion de rebondir au mouvement révolutionnaire agonisant.

Aussi Tokyo ne se contenta-t-il pas des excuses générales, des promesses d'enquête et d'indemnité immédiatement faites par Pékin. C'est en vain que l'on invoqua en Chine des circonstances atténuantes pour les soldats de Tchang Hsoun : l'abus que l'on avait fait du drapeau japonais pendant la lutte, les libertés que nombre de ressortissants du Japon avaient prises avec la neutralité déclarée par leur gouvernement, l'imprudence

commise par eux de circuler dans les rues d'une ville qui venait d'être prise. Que ces excuses valussent plus ou moins, on ne voulut en tenir aucun compte au Japon. Celui-ci exigea une déclaration publique de regrets du président de la République, le châtimement des responsables, et ce qui était beaucoup plus délicat, des excuses du général Tchang Hsoun au consulat général du Japon à Nankin et la destitution de ce personnage des fonctions de *toutou*, de gouverneur militaire du Kiang-Sou, auxquelles il venait d'être nommé.

* *

Ces dernières demandes étaient embarrassantes pour Youan Chi Kaï. Son autorité sur Tchang Hsoun n'est pas exactement celle d'un chef de gouvernement sur un général exécutant discipliné des ordres qu'il reçoit. Les relations des deux personnages font plutôt penser à celles d'un suzerain avec un vassal assez indépendant et redoutable. Nous avons déjà eu l'occasion de dire que Tchang Hsoun avait profité du désordre général de la Révolution pour se tailler, en usant de ses troupes qu'il ménage de son mieux, — la licence avec laquelle Nankin a été pillée pendant près de deux semaines suffirait à le prouver, — une manière de principauté militaire à l'Ouest du Chantoung. Au début du dernier mouvement sudiste, on put se demander de quel côté pencherait ce chef de bandes et s'il marcherait sur le Nord ou sur le Sud. Comme Li Youan Hong à Hankéou, il jugea sans doute que le vent soufflait du Nord et il mit en marche ses troupes contre le Sud, dans la direction où il voyait plus à gagner et moins à risquer. Mais se résignerait-il à une perte de face acceptée pour lui par le gouvernement de Youan Chi Kaï, et à être éloigné de sa récente conquête de Nankin ? Et s'il s'inclinait, comment ses troupes accepteraient-elles de participer à ses excuses ? On annonçait en effet que les Japonais demandaient que Tchang Hsoun vint défilier devant leur consulat général à la tête d'un de ses régiments.

Pendant quelques jours on put se demander comment Youan Chi Kaï allait se tirer d'affaire. Il était permis de croire que le gouvernement de Tokyo n'était pas fâché d'inspirer à Tchang Hsoun la tentation d'une révolte qui remettrait tout en question en Chine et qui fournirait au Japon tous les prétextes possibles pour une intervention. Nul ne sait quelles négociations ont été menées entre Pékin et Nankin pour que Tchang Hsoun fit les gestes nécessaires pour écarter ce danger, quelles promesses lui furent faites et quelles séductions exercées sur lui par Youan Chi Kaï : on connaît le rôle décisif joué par l'argent dans tous les épisodes des dernières luttes intestines de la Chine. Mais les invites de Youan à son subordonné mal commode ont dû être singulièrement fortifiées par l'attitude des Japonais eux-mêmes. Ce n'est pas Pékin ou Takou qu'ils menaçaient, mais directement Nankin.

Ils avaient sur le Yang-tseu, à proximité de cette

ville, des croiseurs bondés de compagnies de débarquement. Aussi Tchang Hsoun, comme Youan Chi Kai, dut-il prendre très sérieusement l'ultimatum signifié le 25 septembre à Pékin d'avoir à donner dans les trois jours les satisfactions promises, faute de quoi le Japon reprendrait toute sa liberté de se les assurer lui-même.

Le 28 septembre au matin, le général Tchang Hsoun, accompagné d'une escorte de trente cavaliers, vint formellement présenter ses excuses au consul général du Japon. Sans doute, par une habileté bien chinoise, Tchang Hsoun sauva du mieux qu'il put sa face en faisant immédiatement après une visite à tous les autres consulats, ce qui diminuait l'importance apparente de sa démarche auprès du consul japonais. Mais l'après-midi un régiment de l'armée de Tchang Hsoun, fort de 800 hommes, portant un drapeau et accompagné d'une musique, se rangea sur l'esplanade qui s'étend devant le consulat du Japon et présenta les armes tandis que 200 soldats japonais alignés assistaient à l'accomplissement de ce rite expiatoire. Tchang Hsoun ne s'était pourtant pas présenté à la tête de son régiment, comme le consul général du Japon l'avait demandé jusqu'à la veille au soir, mais sans réussir à vaincre son obstination.

*
**

Le 30 septembre, une dépêche de Tokyo annonçait que le gouvernement japonais ne considérait pas l'affaire réglée tant que Tchang Hsoun n'aurait pas été destitué de son gouvernement militaire du Kiang-sou et les responsables des outrages de Nankin dûment châtiés. Toute la presse japonaise soutenait le gouvernement mikadonal dans cette attitude. Il est clair qu'à Tokyo on ne doit pas beaucoup redouter de pousser les choses à l'extrême en Chine. Les puissances européennes n'auraient sans doute pas à consacrer en ce moment beaucoup d'énergie à l'Asie orientale si des incidents venaient poser une grosse question chinoise et inviter les ambitions diverses à se servir. Leur concurrence serait moins vive certainement que dans d'autres circonstances. L'attention de la Russie elle-même est retenue en Occident. Et d'ailleurs, on sait que le Japon a conclu des pactes très étendus avec le gouvernement de Saint-Petersbourg : l'an dernier la délimitation des sphères d'influence des deux puissances, déjà faite en Mandchourie, a été poussée, par un traité secret, dans la Mongolie intérieure jusqu'au Nord de Pékin. Tokyo ne redouterait sans doute guère de donner des prétextes à la Russie pour accentuer son emprise sur la Mandchourie du Nord et la Mongolie extérieure. Et les objurgations qu'adressaient au Japon les journaux anglais, désireux de voir un ordre quelconque s'établir et se consolider en Chine, ne devaient pas émouvoir les hommes politiques nippons qui pèsent les possibilités de l'heure présente. Les demandes de réparation, puis l'ultimatum des Japonais ont provoqué quelque émotion en Angleterre : l'inquiétude de certains journaux se serait révélée

rien qu'à la manière dont ils ont insisté sur l'attitude de correcte neutralité gardée dans les luttes chinoises par le gouvernement de Tokyo en dépit des écarts de quelques-uns de ses nationaux, et affecté de croire que le Japon, nation commerciale ayant en Chine les mêmes intérêts que les autres, ne voudrait jamais ouvrir des problèmes illimités par une action dont le premier résultat serait sans doute l'effondrement du peu de gouvernement qui existe avec Youan Chi Kai.

Peut-être l'opinion des alliés de Londres a-t-elle eu quelque influence sur les gouvernants de Tokyo ; mais on peut croire que ceux-ci n'ont guère voulu qu'apaiser le sentiment public japonais. Ont-ils eu raison, s'ils n'avaient que cet objet en vue, de demander des réparations aussi éclatantes ? Les uns diront que, dans les pays orientaux surtout, il ne faut jamais manquer de s'affirmer et de maintenir son prestige. Les autres penseront, par contre, qu'il n'est jamais profitable d'exciter les longues rancunes et qu'il peut être imprudent d'oublier la maxime : « Si tu frappes, tue ! »

Quoi qu'il en soit, et bien qu'on ne se sente guère porté à croire, à en juger d'après la tournure prise par les choses, que le Japon ait voulu exploiter l'incident de Nankin, des surprises ne sont pas encore complètement impossibles. Le *Times* faisait observer le 29 septembre que l'envoi tout récent d'un renfort de 750 soldats japonais à Hankéou pouvait donner lieu à des interprétations fâcheuses. Peut-être y a-t-il encore quelques incertitudes, quelques velléités imprécises dans l'esprit du gouvernement de Tokyo ou de certains de ses membres et on ne saurait détourner toute attention de l'incident sino-japonais aussi longtemps qu'il n'aura pas été déclaré complètement clos. Il est vrai que l'empressement apporté par le Japon à reconnaître la République chinoise sitôt après l'élection de Youan Chi Kai est venu rendre plus invraisemblable une exploitation de l'incident de Nankin par le gouvernement de Tokyo.

LE

Rétablissement de l'Autorité de Pékin AU KOUANG-TOUNG

Nous avons brièvement signalé dans notre dernier Bulletin (page 339) que l'autorité du gouvernement de Pékin avait été rétablie au Kouang-toung, du moins dans la mesure où la politique chinoise se prête aux solutions nettes. Youan Chi Kai a nommé toutou du Kouang-toung, en remplacement de Hou Han Min destitué par lui, le général Loun Tsi Kouang qui tenait une partie du Kouang-si avec une brigade qu'il mettait à la disposition du gouvernement de Pékin. Loun a marché sur Canton et repris la ville aux troupes cantonnaises, beaucoup plus appli-

quées d'ailleurs à la piller qu'à la défendre, et qui ont été en grande partie amenées à renoncer à la résistance par la promesse de conserver leur butin : on raconte qu'il a fallu en moyenne quatre coulis pour emporter les « prises » de chacun de ces soldats, brigands habituels pour la plupart, enrôlés par le gouvernement local de Canton.

Nous trouvons dans une lettre que M. Albert Maybon nous écrivait de Canton, et qui nous est récemment arrivée, des renseignements caractéristiques sur la manière dont ces événements s'étaient préparés et l'opinion, le milieu politique qui s'étaient créés les rendant possibles.

« Le Kouang-toung, nous écrivait le voyageur avant la victoire de Loun Tsi Kouang, est en pleine anarchie. Anarchie administrative : tous les pouvoirs sont confondus, toutes les attributions s'enchevêtrent, nulle hiérarchie nettement établie, et partant, nulle direction, nulle responsabilité ; les règlements restent à l'état embryonnaire, on n'achève pas ce que l'on entreprend sous des inspirations diverses. Anarchie politique : le toutou Hou Han Min et le grand protecteur Tcheng Kiong Ming, devenu l'homme du gouvernement de Pékin, luttent l'un contre l'autre tout en étant apparemment unis ; celui-là instrument aveugle du parti kouo-ming-tang révoque les décisions de Pékin, se refuse à reconnaître les fonctionnaires nommés par décrets présidentiels ; celui-ci, soutenu par la majorité de la population, agit pour le compte de Youan Chi Kai.

« Je trouve donc une cité, que l'on m'avait représentée comme entièrement acquise et soumise au parti kouo-ming-tang, plus divisée qu'aucune autre. La désaffection à l'égard des républicains de Sun Yat Sen m'est apparue patente dès le début de mon enquête ; et je n'ai pas manqué d'en être surpris.

Canton fut bien, sous les derniers Mandchous, la forteresse du parti révolutionnaire ; mais les Kouo-ming, par leur rapacité, leurs concussions, leurs abus de pouvoir, qui dépassent les pires méfaits des fonctionnaires de l'ancien régime, se sont aliéné depuis qu'ils sont au gouvernement le petit peuple des marchands sur lequel autrefois ils s'appuyaient. Quant aux notables d'un rang social plus élevé, ils méprisent profondément ces jeunes dirigeants dont le dévouement à un idéal politique, le désir de renverser la dynastie mandchoue alors régnante, ne cachaient qu'une impatience de jouissance. Ces notables sont cependant responsables de l'arrivée au pouvoir de ces « fœtus de Hong-kong », comme ils appellent les maîtres actuels de Canton. Ne favorisèrent-ils pas toutes leurs tentatives révolutionnaires ? Mais si les notables se montrèrent ennemis de l'ancien gouvernement provincial, les mandarins de la dynastie n'étaient du moins pas l'objet de leur mépris. Ils n'étaient point en effet pour eux des inconnus ; beaucoup avaient fourni une longue carrière, on connaissait leurs titres, on savait quels postes ils avaient occupés, on estimait même certains traits, certains actes de leur vie administrative ou politique. Les nouveaux chefs de la province ont au contraire surgi tout à coup de l'obscurité, à la faveur du mouvement révolutionnaire ; les uns sont d'anciens petits mandarins factieux ou prévaricateurs, les autres, des mercenaires du journalisme de Hong-kong, de vagues étudiants d'Amérique. Tous ont voulu le pouvoir pour satisfaire

leurs jeunes appétits. Aucun ne doit sa situation à l'instruction, à l'état de fortune, au mérite. Aussi leur prétention d'instaurer un nouvel ordre de choses paraît-il d'autant plus intolérable, et les grands marchands, les notables, qui toujours se sont considérés comme appartenant à la seule classe dirigeante, se sont réfugiés à Hong-kong, par protestation et aussi par crainte pour leurs intérêts.

« Il y a ainsi dans le grand port anglais une colonie de riches Cantonais étroitement unie. Son but est de renverser les Kouo-ming-tang. Par tous les moyens elle agit contre eux. En premier lieu, par correspondance télégraphique et par envoi d'émissaires, elle intéresse la Présidence de la République à sa cause, « la cause de l'ordre », dit-elle ; en outre, elle garde contact avec sa clientèle demeurée à Canton, et celle-ci s'efforce d'exciter une population déjà indisposée par un gouvernement cupide et inquisitorial. Hong-kong, après avoir été le refuge et le lieu d'intrigues des révolutionnaires, est ainsi devenue un centre de réaction ; le président de la Chambre provinciale des dernières années des Mandchous est à la tête de ce parti d'immigrés.

« Jusqu'ici, cependant, il était permis de penser que les Kouo-ming-tang de Canton pourraient se maintenir au pouvoir quelques temps encore, car on eût dit qu'ils avaient soin d'éviter en toutes occasions de faire de l'opposition à Pékin. On a même cru que l'ingérence, de plus en plus sensible, du gouvernement central dans les affaires administratives et politiques de la province était facilitée par la bonne volonté du toutou et de ses chefs de service ; et de fait les premières nominations de fonctionnaires faites par Youan Chi Kai furent acceptées sans trop de protestations, de même toujours : les conseils, les avis, les instructions de la Présidence de la République furent bien accueillis. Tout faisait donc supposer que les chefs de l'État reprendraient peu à peu la direction du Kouang-toung. Mais la soumission des maîtres de Canton n'était que feinte ; tant qu'ils eurent l'illusion de croire que la population était unanimement avec eux, ils n'estimèrent pas politique de manifester de l'hostilité à Pékin, bien que Youan Chi Kai eût été accusé dans les comités kouo-ming-tang de viser à la dictature ; le mot d'ordre était de patienter, de « voir venir ». Du jour où les gouvernants de Canton eurent conscience de leur impopularité, la tactique changea, et comme ces gouvernants sont la plupart membres directeurs du parti kouo-ming-tang — le toutou Hou Han Min en est le secrétaire général — dans tous les centres politiques où l'élément républicain démocratique était représenté la décision secrète fut prise de rompre le pacte conclu au lendemain de l'abdication des Mandchous entre Youan Chi Kai et Sun Yat Sen. Le premier fut nettement accusé d'être trop accessible aux suggestions des militaires, de vouloir gouverner en dehors du concours et du contrôle des partis, dont il demandait la dissolution, de faire prédominer l'exécutif sur le législatif, de rappeler l'ancien personnel, d'avoir écarté du pouvoir par des menées artificieuses les républicains de la première heure, de détruire, en un mot, l'œuvre révolutionnaire. Il faut reconnaître que ces accusations étaient assez fondées.

« Houang Hing et Song Kiao Fen se mirent à la tête de la conspiration ; c'est dire que Sun Yat Sen était dans la coulisse. Song ouvrit les hostilités en annonçant à Changhaï la candidature de Houang Hing à la présidence de la

République et en se désignant lui-même comme le premier ministre du futur président. Son assassinat, peu de jours plus tard, fit échouer l'insurrection qui se préparait, mais eut aussi pour effet de redoubler les invectives à l'adresse de Youan Chi Kai, contre qui fut lancée l'accusation d'avoir ordonné le meurtre de Song Kiao Fen.

« Quatre gouvernements provinciaux se découvrirent ennemis du chef de l'État, ceux du Kouang-toung, du Kiang-si, du Hounan, du Ngan-houei. Leur esprit d'obstruction fut tel que l'on put croire au parti de rompre avec le pouvoir central; mais cette rébellion ne prit pas Youan Chi Kai au dépourvu. Au sein même des gouvernements insurgés il avait des intelligences, particulièrement à Canton, où en mars il avait envoyé son secrétaire général, le cantonais Leang Che Yi. Cette mission secrète, sous l'apparence d'un voyage nécessité par des affaires de famille, avait été décidée à la suite des démarches et des sollicitations répétées des immigrés de Hong-Kong. Elle eut un important résultat: Leang s'assura l'appui du grand protecteur Tcheng Kiong Ming, du parti kouo-ming-tang; il ne manqua pas non plus d'endoctriner les guildes et les associations charitables qui ne souhaitent qu'un régime d'ordre et de paix.

« Dès ce moment, l'armée du Kouang-toung fut au service de la cause de Youan Chi Kai, car elle est toute dévouée à Tcheng Kiong Ming; il ne fut d'ailleurs pas inutile de distribuer de l'argent apporté par Leang Che Yi. Tcheng fit aussitôt connaître son adhésion entière au gouvernement de Pékin à Long Tsi Kouang (1), le célèbre général yunnanais, vice-grand protecteur du Kouang-toung, qui toujours fut du côté de Youan Chi Kai. Tous deux s'entendirent pour isoler le toutou Hou Han Min et l'acculer à une situation telle qu'il fût aisé de le réduire, lui et ses amis, le moment venu. Le grand protecteur fit notamment le nécessaire auprès des amis qu'il avait parmi les kouo-ming-tong élus députés pour obtenir d'eux le consentement à l'éviction du gouvernement de Canton; c'était d'une politique adroite de diviser ainsi les kouo-ming sur cette question délicate.

« Le toutou ne fut pas long à se rendre compte de la position où il se trouvait. Abandonné des militaires, lui, gouverneur militaire autant que civil, il se garda de tout acte de violence; mais afin de faire face aux événements, il mobilisa le ban et l'arrière-ban des kouo-ming, et, prenant prétexte de la conclusion du grand emprunt, il réunit le 5 mai, dans la pagode de Confucius, tous ses partisans; les orateurs renouvelèrent contre le président de la République et contre Tchao Ping Kinn, son chef de cabinet, l'accusation d'assassinat et ils nièrent la validité d'un contrat d'emprunt qui n'avait pas été soumis à l'approbation du Parlement. La création d'une société dite « libératrice » fut décidée; on adressa enfin à Pékin des protestations qui avaient un caractère comminatoire contre tout acte gouvernemental exécuté sans la ratification de l'assemblée nationale. Dans une nouvelle séance, on réclama la démission de Youan Chi Kai et sa mise en accusation.

« Cette agitation hostile à Youan Chi Kai, et qui coïncidait avec celle des politiciens locaux au pouvoir dans les provinces du Nan-hoei, du Kiang-si et du Hounan, n'a intéressé ni les classes marchandes ni les masses. Aussi

serait-ce une appréciation très erronée des faits que de considérer cette révolte latente (1) de politiciens locaux comme une véritable lutte du Sud contre le Nord. Le Sud ne suit pas unanimement les ennemis de Youan Chi Kai et du pouvoir central; il y a des provinces méridionales, comme le Yunnan, le Kouang-si et le Kouei-tchéou, où les chefs du gouvernement sont des partisans résolus du président de la République et d'une concentration du pouvoir. Ce sont seulement quelques individualités qui s'insurgent contre l'ordre établi. Les associations de Canton, par exemple, se déclarent pour le maintien du gouvernement actuel, et l'ensemble de la population du Midi, comme d'ailleurs au Centre et au Nord, est absolument indifférente à la grande politique. On s'accommoderait aussi bien d'un état de choses autonomiste que d'un système centralisateur si l'on doit avoir dans les deux cas la paix et un maximum de libertés individuelles ou collectives. C'est donc avoir une vue trop simpliste que de se représenter le Sud dressé contre le Nord. Je ne crois pas qu'une division aussi tranchée de la Chine soit jamais possible.

« Pour l'heure, un besoin commun unit, en quelque sorte, le Nord et le Sud, le besoin de tranquillité; le désordre n'est le fait que de la clientèle, point encore rassasiée, des chefs de province, anciens révolutionnaires qui ne peuvent se résigner à perdre le plus gros de leurs bénéfices en descendant au rang de représentants du gouvernement central, c'est-à-dire de fonctionnaires. Mais il sera facile à Youan Chi Kai de répondre au sentiment général de la population.

« A Canton, j'ai pu m'assurer que, dans le monde du négoce chinois, Youan Chi Kai est jugé comme le seul homme capable de maintenir l'ordre nécessaire au train-train des affaires. Dans cette cité, si profondément révolutionnaire autrefois, les agitateurs n'ont plus sur la masse de prestige et d'ascendant. Les 72 guildes, les neuf sociétés charitables et la Chambre de commerce, en dépit des sollicitations des agents du gouvernement menacé, ont télégraphié à Pékin que Canton ne pourrait supporter de nouveaux troubles et qu'il importait aux intérêts de la ville que Youan Chi Kai fût élu le plus tôt possible président définitif.

« Le toutou de Canton et tous ses directeurs de service sont donc nettement désavoués par ceux de leurs administrés qui ont le plus de poids et de crédit, et c'est tout le parti kouo-ming qui est implicitement condamné par la cité où sont nées les sociétés politiques dont il est issu. En face d'un tel état de l'esprit public comment les gouvernants de Canton osent-ils encore conserver le pouvoir? C'est qu'ils croient avoir toujours des moyens de résistance. Pour suppléer à l'armée régulière qui obéit au « grand protecteur » nommé toutou à la place de Hou Han Min destitué, et leur échappe, ils ont lancé des appels dans les centres où se trouvent encore ces auxiliaires licenciés de la révolution; et ce ne fut pas sans succès, car depuis un ou deux mois on remarque aux environs de Canton et dans certains quartiers de la ville de ces routiers armés, circulant par petites troupes. Il y a de temps à autres des coups de feu isolés, des attaques jusqu'ici sans importance. La piraterie autour de la capitale provinciale, moins audacieuse pendant quelques temps, d'ailleurs très courts, semble renaître; le *Robert-Lebaudy*, des

(1) Le général disposant au Kouang-si de la brigade avec laquelle il a repris Canton pour Youan Chi Kai depuis le moment où M. Maybon nous écrivait.

(1) On sait comment depuis elle est devenue ouverte et a été battue sur le Yang-tseu, comme à Canton par les généraux du parti de Youan Chi Kai.

Messageries cantonaises, fut pillé à fond non loin de Samchoui, le 4 juin, en allant vers Wou-tcheou, où je l'avais pris la semaine précédente.

« La reconstitution des hordes de mercenaires inquiète Pékin, et d'autant plus que dans les autres provinces gouvernées par des kouo-ming-tang on signale des tentatives d'organisation. Il semble d'ailleurs que le gouvernement de Pékin ait donné carte blanche au grand protecteur Tcheng Kiong Ming pour écraser le soulèvement de la province ou, pour mieux dire, de la lie de la population. Or il est en relations constantes avec Long Tsi Kouang.

« Ces deux chefs ont la confiance entière des classes laborieuses: Tcheng, bien que kouo-ming-tang de la première heure, contrairement aux jeunes gens du parti n'a rien du déclassé, du déraciné. Il est toujours resté en contact avec les réalités chinoises si prodigieusement oubliées par les « fœtus de Hong-kong » ou les « avortons d'Amérique », qui ont rapporté de l'étranger une pacotille d'idées simplistes et toutes faites, inapplicables à leur pays. Résolu, opiniâtre, sachant faire exécuter ses décisions, Tcheng prépare fort habilement le mouvement réactionnaire qui se dessine à Canton. Dorés et déjà on peut bien dire qu'il est maître de la situation. Au premier signal il est prêt, avec Long Tsi Kouang, et si besoin est, avec le toutou Louk, du Kouang-si, à balayer les ennemis cantonnais du gouvernement de Pékin. »

ALBERT MAYBON.

Nos lecteurs ont pu voir, dans notre dernier Bulletin, comment ces prévisions se sont réalisées.

LES

EXPLOITS DU TOUTOU HOU HAN MIN

On a pu voir, dans la lettre que nous publions ci-dessus, les conditions qui ne permettaient pas à Hou Han Min, le toutou du Canton, de rester au pouvoir. Aussi lorsque, le 16 juin, un décret de Pékin le destitua et nomma à sa place gouverneur militaire le « grand protecteur » de la province, Tchen Kiong Ming, n'esquissa-t-il aucune résistance. Il se borna à refuser la fiche de consolation que lui donnait Youan Chi Kai en le nommant aux fonctions mystérieuses de « commissaire consolateur » au Tibet. Mais il ne chercha pas le moins du monde à se cramponner, bien que Tchen Kiong Ming, jouant une comédie bien chinoise, déclarât ne pouvoir accepter la succession d'un homme qui avait été son ami dans le malheur, demandât au président de rapporter sa nomination et alléguât la nécessité où il se trouvait de se retirer auprès de sa vieille mère. Mais Hou Han Min savait ce que parler veut dire; il persista à s'incliner devant le décret de Youan Chi Kai, apportant dans sa sortie un esprit politique et positif auquel nous ne saurions nous refuser à rendre hommage, bien que M. Hou Han Min ne fût pas précisément un ami des Français: il a passé quelque temps à Cholon; il trouve que nous traitons fort mal ses compatriotes établis en Indochine; il a tenu tout récemment à un de nos voyageurs français, sur le statut des Chinois dans notre colonie, des paroles caractéristiques des agréments que nous procure-

rait la « Jeune Chine » le jour où elle estimerait que ses forces sont à la hauteur des sentiments amènes qu'elle nourrit à notre égard dans le fond de son cœur. Mais la malveillance de M. Hou Han Min, si éclatante qu'elle soit, ne saurait nous aveugler sur des mérites qui ne le sont pas moins. Dédaigneux des vaines récriminations, il a immédiatement tourné son esprit vers la « possibilité » que lui laissait la disgrâce de Youan Chi Kai — celle de doré les loisirs qui lui étaient désormais infligés. Et, en homme positif, il s'est appliqué avec une rare maestria à vider les caisses publiques jusqu'au fond.

Certes, le toutou destitué ne se livra pas à un grossier pillage. C'est en ordonnant des paiements variés qu'il régla les affaires. Peu de temps avant la fin de son règne il avait négocié *in extremis* la vente d'un terrain public à une société; cette transaction qui souleva des protestations unanimes ne put s'exécuter; mais M. Hou Han Min fit verser aux acheteurs déçus une indemnité de 40.000 dollars. Peut-être, à vrai dire, s'agissait-il de les faire rentrer dans les pots de vin vainement versés par eux. Continuant à s'intéresser aux progrès des idées démocratiques dans son pays, il fit allouer sur la Caisse provinciale une subvention de 100.000 dollars pour la création à Paris d'un organe chinois-espéranto, le « Magazine des vertus civiques ». Ses secrétaires, jeunes gens qui avaient commencé, avant la révolution, à suivre les cours d'universités européennes ou américaines, éprouvèrent le désir d'aller terminer leurs études à l'étranger — l'opinion publique était d'ailleurs unanime à ne pas leur contester ce besoin. Pour leur permettre de réaliser des aspirations aussi légitimes, M. Hou Han Min leur octroya des bourses. L'un obtint 10.000 dollars pour étudier pendant cinq ans, un autre 5.000 pour voyager. Des pensions scolaires de cinq ans en Amérique, de sept ans au Japon, ou de cinq en Allemagne valurent à leurs titulaires 4.800 et 3.150 dollars. On admirera l'admirable précision de ces prévisions d'un budget d'étudiant. Bien que n'aimant pas la France, M. Hou Han Min estima sans doute qu'un jeune républicain chinois pouvait avoir quelque chose à apprendre dans les centres intellectuels de la République sœur, et parmi ses libéralités figure une bourse d'études pour un séjour de cinq années dans notre pays. Comme on le voit, M. Hou Han Min s'ingénia à pourvoir ses collaborateurs aussi bien que le plus paternel des ministres occidentaux sait faire un sort au personnel de son cabinet. Cette gratitude de chef et cet amour des lumières coûta, assure-t-on, une bagatelle de quelque 300.000 dollars à la Caisse provinciale.

Mais c'était un fêtu à côté du fardeau qu'imposèrent aux finances du Kouang-toung les scrupules de Hou Han Min, très préoccupé de ne pas quitter le pouvoir sans avoir remboursé les hommes qui firent crédit à la Révolution naissante. Un certain nombre de richards chinois des colonies célestes d'Indochine, du Siam, de l'Insulinde et surtout de la Malaisie avaient versé des souscriptions à la Société du Serment de la Chine méridionale. Ces fonds servirent à cuisiner l'attentat révolutionnaire de Canton, d'avril 1911. M. Hou Han Min déclara, peu avant de quitter la scène, que si la pénurie du Trésor provincial n'avait pas permis de les rembourser jusque-là, il couronnerait sa carrière administrative par cet acte de probité. C'est en vain que quelques-uns des donateurs publièrent dans les journaux qu'il ne s'était pas agi de prêts, mais bien de souscriptions non remboursables. L'honnêteté de M. Hou Han Min n'était pas d'espèce à profiter d'une pareille

excuse. Elle s'obstina, et ordre fut donné au directeur du Trésor provincial de tenir une somme de 2.500.000 dollars à la disposition des premiers bienfaiteurs de la Révolution. Ce fonctionnaire voulant se couvrir, télégraphia à Pékin, chercha à gagner du temps. Mais la rectitude de M. Hou Han Min lui prodiguait des injonctions si péremptoires qu'une partie au moins de la somme sortit des caisses publiques.

Ces diverses opérations ne purent, à vrai dire, se réaliser sans provoquer des clameurs : la presse locale et les guildes des métiers cantonnais s'émurent ; mais, jusqu'au bout, la devise de M. Hou Han Min sembla être : « Bien faire et laisser dire. » Peu lui importait qu'on l'accusât de faire des largesses qui pouvaient avoir quelques retours sur lui-même, et qu'il parût, lorsqu'il vint s'installer à Hong-Kong, jouir d'un bien-être donnant quelque crédit à la malignité publique convaincue que la condition de chacun de ses bienfaits avait été une appréciable ristourne. M. Hou Han Min sut « garder la face. » Il ne s'inquiéta même pas de se rappeler que, vers la fin de 1914, il avait accusé à grand fracas de ne pas partir les mains vides le dernier vice-roi qui avait représenté la dynastie mandchoue à Canton. L'homme sage regarde devant lui et non en arrière ; et dans quel pays le métier du politicien serait-il possible, si une amnésie tutélaire ne lui permettait toutes les palinodies et toutes les métamorphoses opportunes ?

Le peuple de Canton, qui n'a pas les mêmes raisons d'oublier, se rappelle. Il en est bien revenu de ces rêves d'âge d'or dont M. Hou Han Min et ses pareils l'avaient bercé. Il sait que leurs attitudes n'étaient que des gestes, nouveaux jusque-là en Chine, pour remplir la mangeoire politique. Mais il doit se consoler, en se disant que la comédie de M. Hou Han Min lui a, du moins, donné quelque chose pour son argent. Une fois de plus la cité de Canton a prouvé qu'elle est mère d'habiles hommes. On comprend même que le bruit ait couru un instant que Youan Chi Kai allait appeler auprès de lui, comme conseiller, M. Hou Han Min. Une pareille collaboration est bonne à s'assurer à tout hasard : elle peut être précieuse pour faire argent d'une autorité finissante, pour fermer boutique avec profit. Ce bel exemple prouve une fois de plus que la civilisation extrême-orientale n'a rien à envier à la nôtre : la Chine, elle aussi, a ses grands liquidateurs.

LA

QUESTION DES DROITS DE LA FRANCE

A MASCATE

On sait que des négociations se sont engagées à diverses reprises pour que la France renonce à ses droits à Mascate ou du moins les interprète de manière à ne pas contrecarrer l'action britannique. A certains moments il fut question de comprendre ces droits dans un « troc » diplomatique assez complexe, qui nous aurait donné des territoires nouveaux en Afrique, notamment la Gambie, en échange d'abandons de notre part qui auraient porté non seulement sur Mascate, mais encore sur une portion au moins des éta-

blissements en si grande partie inutiles, pour ne pas dire plus, que notre passé nous a laissés sur le pourtour de l'Inde. Jamais on ne put aboutir en présence de la répugnance des Anglais à céder quelque chose qui valut le marché.

Cependant la situation que nous tenons à Mascate de notre traité de 1862 avec l'Isman continue à être considérée comme gênante par les Anglais. Ils déclarent que les tribus de la frontière nord-ouest de l'Inde sont approvisionnées en armes par l'intermédiaire de Mascate où les droits que les Français tiennent des traités ne permettent pas à l'Angleterre d'en finir avec ce trafic. Jusqu'ici on n'avait pu s'entendre sur ce point. La difficulté s'est de nouveau fait sentir à la suite d'une proclamation lancée le 12 juillet 1912 par le sultan, sur la demande des Anglais, pour régler le commerce des armes. Cette proclamation créait à Mascate un magasin public où toutes les armes et munitions devaient être déposées. Elles ne devaient ensuite en sortir que contre une licence accordée à des acheteurs individuels. Le sultan prétendait seulement régler le commerce des armes, en réalité il l'empêchait d'une manière absolue et même il confisquait, en les retenant par des conditions de vente trop étroites, les stocks existants. Les deux maisons de commerce que nous possédons à Mascate protestèrent contre ces mesures draconiennes. Le gouvernement français les appuya en se fondant sur le traité de 1862. Les choses restèrent en l'état. Mais lord Morley déclarait en décembre dernier à la Chambre des lords au nom du gouvernement que l'Angleterre « ferait de son mieux pour déterminer le gouvernement français à se rallier entièrement à son point de vue ».

L'intérêt d'un arrangement n'a cessé d'être plus net pour les Anglais. Une révolte, bien approvisionnée en armes, s'est produite ces dernières semaines dans l'Oman lui-même. Un prétendant, qui se déclare descendant des anciens émirs himyarites de l'Yemen, s'est levé contre l'Iman de Mascate. Un fils de ce dernier défendait le fortin de Sémail, dans la vallée qui produit presque toutes les dattes qui alimentent le commerce d'exportation de l'Oman. Il dut se retirer, faute de munitions, que son père ne put lui faire parvenir en temps utile, malgré l'aide des Anglais. Et ainsi une insurrection, à vrai dire divisée et désordonnée comme toutes les forces de ces pays, a pris au sultan la plus fertile des régions auxquelles s'étendait son faible pouvoir et a menacé même jusqu'à Mascate et surtout son faubourg commerçant de Matrah.

Pour se défendre l'Iman a recouru à des mesures assez inefficaces, bien que ruineuses pour le commerce du pays : il a quadruplé le droit d'exportation grevant les dattes et interdit tout transport de riz et de vivres quelconques vers l'intérieur. Mais, bien que à la longue ces moyens de répression doivent affamer les tribus de l'intérieur, la situation est devenue telle que les Anglais ont dû débarquer quatre cents soldats de l'Inde pour garder Mascate et Matrah et rendre

impossible le renversement de l'Iman qu'ils jugent nécessaire à leur politique de maintenir.

Ces derniers événements leur font désirer plus que jamais d'en finir avec la question française à Mascate. De notre côté, il est évident, surtout depuis que nos relations avec l'Angleterre ont pris les allures de « l'entente cordiale » que nous n'avons aucun intérêt à contrecarrer l'Angleterre dans une région qui ne nous touche guère et où elle occupe une situation absolument prépondérante, pour de nombreuses raisons dont la plus forte est la proximité de son empire des Indes. De là des convenances réciproques qui doivent faire aboutir les négociations depuis si longtemps entamées et dont récemment des notes de presse ont annoncé le prochain succès.

D'après les « ont dit », la France s'engagerait à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la contrebande des armes à Mascate et l'Angleterre agirait de même à Gibraltar pour empêcher l'approvisionnement des tribus marocaines. Peut-être d'ailleurs la situation n'est pas juridiquement la même sur les deux points, l'Angleterre étant déjà signataire de l'Acte d'Algésiras qui prévoit la répression de la contrebande des armes au Maroc. En outre, les deux maisons françaises existant à Mascate seraient indemnisées de l'impossibilité où elles se trouveraient mises, par suite de l'acquiescement de la France à la réglementation de l'Iman, de continuer leurs affaires.

Mais il faut espérer que ce n'est pas tout. Des droits comme ceux que nous tenons du traité de 1862 ne sauraient s'échanger contre des indemnités à des particuliers. Une compensation territoriale s'impose et, si l'Angleterre n'est pas, comme de juste, disposée à céder des territoires de la côte d'Afrique depuis longtemps occupés et mis en valeur par ses citoyens, elle peut nous faire des concessions sur quelque point des longues frontières que nous avons avec elle à l'intérieur de ce continent. Sans doute il y a les meilleures raisons d'en finir avec la difficulté de Mascate. Un arrangement est tout indiqué et on comprend que des négociateurs aspirent à l'honneur de régler une question et d'avoir un traité. Mais encore faut-il que ce ne soit pas une liquidation à perte comme notre diplomatie en a quelquefois consenties.

AVIS

Plusieurs de nos adhérents d'Orient et d'Extrême-Orient nous ont exprimé le désir de nous adresser des correspondances et des notes sur les événements qui se passent dans leur région. Nous recevrons avec empressement toutes les communications de ce genre et nous utiliserons dans notre Bulletin celles d'entre elles qui pourraient être publiées sans inconvénient et seraient de nature à intéresser nos lecteurs.

LES ORIGINES

DE

L'ALLIANCE ANGLO-JAPONAISE

Le comte Hayashi, dont nous annonçons récemment la mort, a laissé des mémoires qui ne peuvent manquer de présenter de l'intérêt puisque ce personnage fut le représentant du Japon à Londres pendant que se négociait l'alliance anglo-japonaise et ensuite ministre des Affaires étrangères. Le *Jiji Chimpô* a eu connaissance de la partie des souvenirs du comte Hayashi qui a trait à la négociation du traité d'alliance du 30 janvier 1902. Il l'a publiée dans ses numéros des 16, 19 et 21 juillet derniers dont la poste a apporté en Europe des traductions ou des extraits. Nous croyons intéressant de reproduire ci-après la traduction de ce document.

Depuis plusieurs années, notamment depuis 1898 et les incidents de Kiao-Cheou, Port-Arthur, Dalny, le bruit d'une alliance anglo-japonaise courait dans les journaux et revues d'Angleterre. Un soir même, à la fin d'un banquet, le ministre des Colonies, Chamberlain, disait à mon prédécesseur Kato, dans le courant d'une conversation, qu'il serait avantageux aux deux pays de s'aboucher sur les questions d'Extrême-Orient. Toutefois, aucun pourparler sérieux n'avait eu lieu entre les deux gouvernements.

Vers avril de l'année dernière (1901) le chargé d'affaires allemand, baron von Eckhardstein vint me voir à plusieurs reprises, et me dit : « qu'à son point de vue privé, il n'y aurait rien de tel qu'une triple alliance anglo-japonno-allemande pour le maintien de la paix de l'Extrême-Orient ; il savait que des ministres et personnages influents : Chamberlain, Balfour, le marquis Lansdowne, le duc de Devonshire en étaient de chauds partisans ; tout récemment, le marquis Salisbury avait lui-même adopté cette vue. Si en Allemagne, l'opinion publique était anti-anglaise, il n'en était nullement ainsi du gouvernement ; de très hauts personnages, notamment, y approuvaient cette triple entente, et des ouvertures du gouvernement japonais aboutiraient certainement. Ces « très hauts personnages » semblent désigner l'empereur d'Allemagne et le chancelier de Bülow. Lors des obsèques de la reine Victoria, de fréquentes conversations avaient eu lieu au palais d'Osborne entre le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne ; attaché à ce dernier, le baron von Eckhardstein pourrait avoir connu sa pensée.

Quelle était la véritable idée du baron en me faisant cette invitation ? Me parlait-il loyalement, sur des instructions officielles, dans le but d'amener cette triple alliance ? Poursuivait-il par ce moyen quelque autre objectif ? Je ne pus alors m'en assurer. En tout cas, si l'Angleterre avait bien, comme il le prétendait, le désir d'une alliance avec le Japon, la participation de l'Allemagne était une très grosse question pour nous ; il n'y avait que des avantages et nul inconvénient à sonder le gouvernement anglais. Je demandai donc de le faire avec discrétion. Le 15 avril de l'année dernière (1901) je recevais des instructions télégraphiques me disant que « bien qu'il fût délicat d'exposer les vues du gouvernement impérial, il n'y avait point d'inconvénient — sous condition de ne point le lier — d'agir en mon nom privé et de sonder le gouvernement anglais ».

En conséquence, j'avais le 17 avril une entrevue avec le marquis Lansdowne. J'abordai la question chinoise, et

exposai comme vue personnelle, que l'avenir de l'Empire du Milieu causait de graves inquiétudes, qu'il serait important pour la paix de l'Extrême-Orient que nos deux pays prissent quelque arrangement permanent. Je questionnai le marquis sur ses vues. Il me répondit que, bien qu'il pensât, quant à lui, que quelque chose devait en effet être fait, le gouvernement ne pouvait, en l'absence du marquis Salisbury, délibérer sur une si grave question, mais qu'il était tout disposé à causer avec moi si j'avais quelque bonne solution à proposer. Au moment de me retirer, le marquis ajouta, sous forme d'interrogation, que pareil accord ne devait pas évidemment se limiter à nos deux pays, qu'il serait bon d'y introduire un tiers. Rapprochant ces paroles de celles du chargé d'affaires allemand, je conclus que le gouvernement anglais avait déjà dû discuter la question, avait peut-être même déjà sondé l'Allemagne. La phrase, « qu'en l'absence du marquis Salisbury, il n'était pas possible de traiter cette grave question » me décida à garder une attitude d'observation et d'expectative jusqu'au retour de celui-ci. Je télégraphiai la chose à mon gouvernement. Des instructions précises de ce dernier eussent été difficiles, étant donné qu'il s'agissait simplement d'un arrangement permanent d'ordre général entre les deux pays; j'estimai toutefois qu'il serait commode pour la suite de l'affaire d'en établir dès maintenant et provisoirement les clauses. Je demandai donc télégraphiquement ce que le gouvernement impérial — s'il avait finalement l'intention d'une alliance — pensait d'un traité sur les bases suivantes :

- I. — Maintien des principes de la Porte ouverte et de l'intégrité territoriale en Chine.
- II. — Interdiction à quelque pays que ce soit d'obtenir des droits territoriaux, autres que ceux acquis de la Chine par traité déjà publié.
- III. — Le Japon ayant en Corée des intérêts de beaucoup supérieurs à ceux des autres pays, l'allié lui laissait liberté d'action vis-à-vis de la Corée.
- IV. — L'une des parties contractantes n'aidait l'autre dans une guerre qu'au cas où un tiers aiderait son adversaire.
- V. — L'accord anglo-allemand jouerait comme avant.
- VI. — L'alliance visait seulement les événements d'Extrême-Orient, sa sphère d'action ne s'étendant point en dehors.

Mais le gouvernement impérial ne me transmit pas ses vues sur ces clauses. On me répondit simplement « que le marquis de Lansdowne m'ayant dit que cet accord ne devrait certes pas se limiter à nos deux pays, il était à présumer que des conversations indirectes devaient avoir eu lieu entre l'Angleterre et l'Allemagne, j'avais à m'en assurer sous ma responsabilité personnelle ».

Le marquis Salisbury étant rentré le 10 mai, je rendis visite le 16 au marquis Lansdowne; tandis que je le présentais sur l'accord anglo-japonais, sujet de notre première conversation, il me demanda de lui donner mes vues de façon un peu détaillée. Je lui exposai que la politique du Japon était, vis-à-vis de la Chine, le maintien de la Porte ouverte et de l'intégrité territoriale, comme nous l'avons maintes fois réclamé; vis-à-vis de la Corée, le maintien et la protection des intérêts et avantages que nous y possédons, que les intérêts de nos deux pays vis-à-vis de l'Empire du Milieu coïncidaient, que nous avons donc l'obligation étroite de nous unir et d'empêcher un rapprochement d'autres puissances, qui pourrait porter atteinte à nos intérêts communs. Si cette thèse générale était des plus faciles à exposer, maintes difficultés apparaissaient du reste dans les détails. Le marquis me répéta sa question de notre première entrevue, « que pareil accord ne devait pas évidemment se limiter à nos deux pays qu'il serait bon d'y introduire un tiers ».

Le lendemain, le chargé d'affaires allemand me disait

qu'il avait eu, immédiatement après moi, un entretien avec le marquis Lansdowne, dans lequel celui-ci lui rapporta notre conversation. Je télégraphiai tout cela à mon gouvernement, en pressant sa réflexion.

Mais, précisément à ce moment, survenait chez nous un changement de cabinet. Le prince Ito démissionnait le 10 mai, remplacé provisoirement par le marquis Saionji; le 2 juin, tout le cabinet se retirait, et le vicomte Katsoura devenait président du Conseil; Sone, ministre des Finances, remplaçait temporairement Kato aux Affaires étrangères. Tout ce bouleversement empêcha de me répondre. Le marquis Lansdowne n'avait pas repris la conversation; je n'avais pas moi-même le moyen de pousser la chose plus avant et de presser cette question d'alliance. Elle en restait abandonnée à ce point, quand je reçus à l'improviste, le 15 juillet, la visite de sir Claude Mac Donald, ministre à Tokyo, alors en congé. Il me dit que, lors de sa réception par le roi, celui-ci avait jeté, en passant, dans le courant de l'entretien, qu'il fallait absolument faire quelque accord entre le Japon et l'Angleterre. Sir Claude ajoute que le marquis Salisbury, allant plus loin que son souverain, lui avait déclaré, lors de son entrevue, que cette alliance des deux pays serait telle, que l'un d'eux devrait aider l'autre dans le cas d'une attaque par plusieurs puissances.

Le gouvernement anglais avait ainsi l'idée d'une alliance; mais c'était une politique si nouvelle, si différente de celle de l'Angleterre dans le passé, que pas mal de temps serait nécessaire pour la réaliser. J'appris que le chargé d'affaires d'Allemagne alla à plusieurs reprises au ministère des Affaires étrangères, insistant sur la crainte que, dans cet intervalle, ne se conclût un accord russo-japonais. Je pensai que la visite inopinée de sir Claude et sa conversation devaient correspondre à une idée du marquis Lansdowne, et qu'on désirait amorcer des pourparlers sérieux sur cette question d'alliance que j'avais abordée quelque temps auparavant.

Je télégraphiai en détail la conversation de sir Claude, j'exposai en même temps qu'il semblait que le gouvernement anglais redoutait vivement un rapprochement russo-japonais; on pouvait profiter de la chose, exciter l'Angleterre en lui montrant l'imminence d'un accord russe à défaut d'une alliance anglaise, et arriver ainsi à un heureux arrangement.

Au milieu de sa publication, le *Jiji Chimpō* fut invité par le gouvernement japonais à cesser la publication des mémoires du comte Hayashi. Mais le journal japonais ne tint pas longtemps compte de cette requête et, le 21 juillet, il publiait un troisième extrait des mémoires. Nous n'avons pas encore eu la traduction même de cette troisième publication, mais l'agence Reuter en a reçu par la poste un long résumé dont nous publions ci-après la traduction d'après le *Morning Post* du 11 septembre.

D'autres conversations suivirent entre le comte Hayashi et lord Lansdowne sur la Mandchourie, la Corée et « la porte ouverte » en Chine. Le ministre du Japon à Londres continuait à montrer que son idée était de conclure un véritable pacte d'alliance obligeant les deux parties contractantes à s'aider militairement au cas où l'une d'entre elles étant en guerre verrait une tierce puissance venir en aide à son ennemi. « Je demandai à lord Lansdowne, écrit le comte Hayashi, ce qu'il penserait d'introduire l'Allemagne dans l'alliance; » il me répondit : « Nous négocions d'abord avec vous puis, en cours de négociations, nous pourrions inviter l'Allemagne à se joindre à nous. » Cette question m'était inspirée par l'incertitude où je me

trouvais des relations qui pouvaient, dans cette affaire, exister entre l'Angleterre et l'Allemagne.

« Le 6 novembre je reçus de lord Lansdowne la première rédaction du traité projeté. En me la remettant, lord Lansdowne me dit que dans le conseil de cabinet réuni pour l'examiner, deux ou trois membres avaient observé que les intérêts du Japon en Corée étaient pour lui plus importants que pour l'Angleterre ses intérêts dans la vallée du Yang-tseu et que, dès lors, le traité penchait d'un côté. En conséquence, ces ministres souhaitaient que l'alliance fût étendue de manière à couvrir les intérêts de l'Angleterre dans l'Inde et lord Lansdowne nous demandait d'examiner cette possibilité. »

L'affaire en était là et le comte Hayashi venait de télégraphier le projet de traité de lord Lansdowne quand il reçut en réponse de son gouvernement, l'instruction de se rendre à Paris pour y rencontrer le marquis Ito qui traversait cette ville en route pour la Russie et lui demander son avis. « En ce qui concerne ce voyage en Russie, écrit le comte Hayashi, j'avais été avisé du Japon, de source privée, qu'il était entrepris pour négocier une convention entre la Russie et le Japon. Je considérai que tandis que les négociations du traité projeté avec l'Angleterre se poursuivaient il serait tout à fait déplacé de rechercher une convention avec la Russie. Je n'attachai donc pas une importance très grande à la mission du marquis Ito à Saint-Petersbourg. Le marquis m'informa qu'avant de quitter le Japon il avait tenu un conseil avec le marquis Yamagata et autres *genro*, avec le ministre président marquis Katsoura et avec le ministre des Affaires étrangères, vicomte Soné. A son avis il n'était pas avantageux pour la Russie et le Japon de continuer à se « regarder en chiens de faïence » au sujet de la Corée et il était urgent d'arriver à quelque compromis. Le Conseil dont il venait de me parler partageait cette manière de voir. Aussi avait-il été décidé que le marquis Ito irait en Russie pour discuter la question. Jusqu'à ce moment, disait le marquis, le gouvernement japonais n'avait pas arrêté sa politique en ce qui concerne l'alliance avec l'Angleterre. La base sur laquelle pourrait s'établir un compromis avec la Russie était, d'après le marquis Ito, que le Japon aurait les mains libres en Corée, qu'aucun des deux pays n'établirait de base navale à Mampo et que la Russie aurait les mains libres en Mandchourie. D'après M. Tsutsuki, qui assistait le marquis Ito dans sa mission diplomatique, M. Kourino n'avait accepté le poste de ministre en Russie qu'à la condition d'être chargé de conclure un compromis avec cette puissance. Le marquis se montra fort surpris d'apprendre que les négociations avec l'Angleterre étaient allées si loin.

« Je considérai, dit alors le comte Hayashi, que si ce que m'avaient dit le marquis Ito et M. Tsutsuki était exact, la manière d'agir de mon gouvernement qui dépêchait le marquis en Russie, et surtout la part jouée par M. Kourino, était outrageuse. (Le comte Hayashi oubliait en appréciant ainsi les choses que lui-même trouvait au mois de juillet, au moment de sa conversation avec sir Claude Macdonald, que l'on pouvait très utilement jouer de la possibilité d'un accord russe pour faire « marcher » l'Angleterre.) Après avoir vu le marquis je télégraphiai à mon gouvernement et je reçus le télégramme suivant du marquis Komoura, ministre des Affaires étrangères : « Le gouvernement n'a pas changé sa politique. Kourino n'a reçu aucune mission. »

« Alors le marquis Ito fut encore plus surpris. Il comprit que le gouvernement ne pouvait revenir en arrière dans ses négociations avec l'Angleterre, et je réussis à le gagner au principe d'une alliance anglo-japonaise. Il fut convenu avec lui que, sa visite en Russie ayant déjà été annoncée, il continuerait son voyage vers Saint-Petersbourg, et que je ne communiquerais aucune réponse de mon gouvernement sur le projet de traité anglais jusqu'à

ce que j'eusse reçu des nouvelles du séjour du marquis dans la capitale russe. Et, comme je pensais qu'il serait risqué d'adopter une tactique machiavélique dans une affaire aussi importante que l'alliance anglo-japonaise, je proposai deux alternatives au marquis Ito. La première était de conclure un traité avec la Grande-Bretagne, de l'informer de notre intention de signer une convention avec la Russie, puis de chercher à conclure cette convention. La seconde était de continuer les négociations avec la Grande-Bretagne, tandis que le marquis ne dirait rien à Saint-Petersbourg d'une convention russo-japonaise à moins que les hommes d'Etat russes lui en parlent les premiers, en ce cas, il se tirerait d'affaire le mieux qu'il pourrait. Le marquis se décida pour la seconde.

« Le 20 novembre je vis lord Lansdowne qui me demanda quelle était la réponse de mon gouvernement. Il me dit que si elle se faisait trop attendre il pourrait devenir difficile de conclure le traité car la nouvelle pourrait transpirer. Il me parla ensuite du voyage du marquis Ito en Russie et me prévint contre toute tentative de conclure une convention avec la Russie, tandis que les négociations avec l'Angleterre étaient en cours. Je lui répondis qu'un traité d'alliance étant chose nouvelle par le Japon, nous devions l'examiner très attentivement. Je l'assurai que le voyage du marquis Ito en Russie n'avait aucune signification particulière. Je fis observer qu'il ne pouvait venir à Londres en raison du mauvais temps. Mais lord Lansdowne me répliqua que le marquis Ito venait de traverser l'Atlantique avant d'arriver en France et que s'il voyageait pour sa santé il n'irait assurément pas en Russie. Il était clair que mes explications ne satisfaisaient pas lord Lansdowne. Après l'avoir quitté je rencontrai le sous-secrétaire, M. Bertie, qui parla plus ouvertement. Il me dit : « Si la nouvelle des négociations anglo-japonaises parvient aux oreilles des Russes, la Russie pourra vous aborder avec des propositions plus attrayantes et nos pourparlers seront bloqués. Je vous avertis que, cependant, les promesses de la Russie seraient répudiées sans vergogne et je vous engage à être fort prudents. »

Lorsque, un peu plus tard, le comte Hayashi, se conformant à des instructions de Tokyo, envoya M. Matsoui, le premier secrétaire de sa légation, au marquis Ito, qui se trouvait encore à Saint-Petersbourg, la copie de certains amendements que l'on se proposait d'apporter au projet de traité, le marquis s'éleva à la fois contre ces amendements et contre le texte lui-même. Il observa que seuls le Japon et la Russie avaient des droits ou des intérêts en Corée, et que le traité, tel qu'il était projeté, reconnaissait à l'Angleterre dans ce pays des intérêts qu'elle n'avait jamais eus jusque-là. En outre si une troisième puissance entraînait dans l'alliance elle acquerrait elle aussi, *ipso facto*, des intérêts en Corée.

Le marquis mentionna d'autre part, un télégramme du comte Inoué qui exprimait l'idée que l'Angleterre pourrait bien user du Japon pour lui faire porter le faix de ses propres difficultés en Extrême-Orient. Sinon, selon l'opinion du comte Inoué et du marquis Ito, jamais elle ne pourrait se départir de sa politique traditionnelle. En ce qui concernait les projets de convention russe du marquis celui-ci informa M. Matsoui qu'il avait causé avec le comte Lamsdorf, ministre des Affaires étrangères, et avec le comte Witte. Tous deux étaient tombés d'accord avec lui sur l'opportunité d'une convention russo-japonaise. Il dit qu'il avait demandé que la liberté d'action du Japon en Corée fût la base de cette convention et que le comte Witte l'avait admis pourvu que le Japon s'engageât à ne jamais annexer la Corée. Le comte Lamsdorff se rallia en principe à cette manière de voir, mais dit que la proposition du marquis Ito ressemblait beaucoup à un protectorat japonais sur la Corée. Dans l'ensemble, cependant, le marquis Ito se déclarait satisfait des chances qu'il discer-

nait d'arriver à une convention assez satisfaisante avec la Russie ; il ajoutait qu'il avait vu l'empereur Nicolas, désireux lui aussi d'un accord entre les deux pays. Le marquis Ito informa M. Matsoui qu'il avait télégraphié ses vues sur ce sujet à Tokyo et qu'il s'étonnait de ce qu'elles n'eussent pas été examinées dans le conseil des *genro* mentionné par la dépêche du gouvernement japonais au comte Hayashi. Il dit à M. Matsoui de retourner à Londres et d'exposer ses vues au comte Hayashi.

Les souvenirs de ce dernier rappellent ensuite l'étonnement qui inspira l'attitude du marquis Ito. Il demanda alors des instructions formelles à Tokyo, et il reçut du marquis Komoura l'ordre impératif d'aller de l'avant : les *genro*, le cabinet et le conseil privé réunis devant le trône avaient été consultés le 7 décembre et l'empereur avait donné sa sanction au projet.

Au reçu de ce télégramme, le comte Hayashi soumit le 10 décembre les amendements japonais à lord Lansdowne. Il lui exposa en même temps les vues de son gouvernement sur la proposition anglaise d'étendre à l'Inde la portée du traité. Il dit que le gouvernement de Tokyo estimait que si l'objet du traité était essentiellement de sauvegarder les intérêts mutuels des deux parties en Chine et en Corée, il n'y avait pas lieu d'y comprendre l'Inde.

On sortit de cette difficulté de l'Inde par un échange de vues constatant que, si l'Inde n'était pas mentionnée dans le traité lui-même, il appartiendrait aux alliés d'en étendre, en cas de nécessité, l'action sur cet empire.

Revenant sur la question de la participation de l'Allemagne, les souvenirs du comte Hayashi montrent que l'intention de lord Lansdowne était de mener jusqu'au bout les négociations entre l'Angleterre et le Japon, puis, avant de signer, d'inviter l'Allemagne à entrer dans l'alliance. Il alla jusqu'à dire au comte Hayashi, deux jours environ avant la signature, que le marquis Komoura pourrait montrer le projet de traité au ministre allemand à Tokyo. Le comte Hayashi le télégraphia à son gouvernement. Cependant, tard dans la soirée, lord Lansdowne changea d'avis et envoya un messenger à la légation du Japon pour demander de télégraphier à Tokyo de ne communiquer le traité au ministre allemand qu'après la signature. Un télégramme fut immédiatement expédié, mais arriva trop tard : le marquis Komoura avait déjà révélé le traité. Sur ce, lord Lansdowne le montra à l'ambassadeur d'Allemagne à Londres. Cependant, d'après le comte Hayashi, le prince de Bülow refusa d'entrer dans l'alliance, en alléguant des difficultés anglo-allemandes existant sur d'autres points du globe.

Ajoutant quelques commentaires au récit des événements exposés par ses souvenirs, le comte Hayashi dit que la conclusion de l'alliance étonna beaucoup les Russes. Lorsque le comte Lamsdorf vit le texte, il déclara ne pouvoir comprendre le mot de « guerre » qui y figurait : d'après lui il ne pouvait être question de guerre en Extrême-Orient.

Les souvenirs se terminent par d'amères critiques du gouvernement japonais et de la manière dont il traita le comte Hayashi. Celui-ci ne pouvait admettre, même rétrospectivement, l'envoi du marquis Ito à Saint-Petersbourg. Il trouva que c'était un manque de bonne foi et d'honneur. Pour résumer ce sentiment, il dit que le Japon « s'assura l'appui de l'Angleterre au prix de la considération de la Russie et des autres puissances européennes ».

Le correspondant de l'agence Reuter à Tokyo a déclaré avoir reçu de très bonne source un compte rendu de ce qui s'était passé dans le conseil tenu devant le Trône le 7 décembre 1901, conseil que mentionne le comte Hayashi dans ses souvenirs et qui conclut à l'alliance anglaise. Voici ce qui,

d'après ce correspondant, a été publié dans certains journaux anglais en même temps que les souvenirs du comte Hayashi.

Le marquis Ito et le comte Inouyé étaient les chefs du parti de l'entente avec la Russie. Ito redoutait beaucoup la possibilité d'un conflit avec cette puissance et désirait vivement une solution amiable. Tout le temps qu'il passa à Saint-Petersbourg, il envoyait de longs télégrammes à Inouyé et au marquis Komoura insistant pour faire abandonner les négociations anglaises et obtenir le pouvoir de conclure une convention avec la Russie. Finalement, les choses en arrivèrent à un tel point que Katsoura et Kamoura comprirent que si l'empereur ne pouvait être convaincu des avantages écrasants de l'alliance anglaise, ils se verraient obligés, tant l'influence d'Ito était grande, à laisser tomber les négociations. Mais ils avaient résolu tous deux qu'ils ne pouvaient le faire et rester au pouvoir. Le conseil fut convoqué pour le matin du 7 décembre et Katsoura et Komara informèrent leurs collègues que si l'empereur se prononçait contre eux, ils donneraient leur démission.

Au conseil on présenta à l'empereur un rapport détaillé des négociations d'Hayashi, puis un rapport complet des conversations d'Ito à Saint-Petersbourg avec des télégrammes sur la convention russo-japonaise et l'alliance entre l'Angleterre et le Japon. L'empereur ayant attentivement examiné ces pièces commanda à un secrétaire d'aller chercher « le rapport fait par le marquis Ito sur la proposition d'une alliance avec l'Angleterre ». Quand ce document lui eut été apporté, l'empereur le parcourut et se tournant vers le conseil il dit : « Ceci est un rapport fait par le marquis Ito sur cette même question : il donne les raisons les plus concluantes en faveur de cette alliance si elle est possible. » Et s'adressant au marquis Komoura il lui ordonna de télégraphier au marquis Ito, à Berlin, où il se trouvait encore alors, de ne pas faire de nouvelles démarches en vue d'une convention russo-japonaise.

*
* *

Les souvenirs du comte Hayashi — et la note du correspondant de l'agence Reuter qui doit évidemment moins retenir l'attention — sont très intéressants par les nuances qu'ils révèlent. Ils méritent donc d'être reproduits, surtout par une publication spéciale comme l'*Asie française*. Mais il ne nous apprennent guère de choses nouvelles sur la plupart des points importants de la politique des puissances qu'ils mettent en cause. C'est ainsi que la mission du marquis Ito à Saint-Petersbourg était bien connue : au moment même où elle s'accomplissait, elle n'échappa pas à l'attention d'aucun de ceux qui suivaient d'un peu près la politique asiatique : ses « possibilités » furent parfaitement comprises, comme on pourrait en trouver le témoignage même dans nos colonnes.

Les souvenirs du comte Hayashi n'infirmant pas l'hypothèse généralement admise et d'après laquelle les négociations du marquis Ito échouèrent surtout devant l'incertitude et les divisions du gouvernement russe : ils laissent deviner assez clairement une différence entre l'attitude du comte Lamsdorf et celle du comte Witte en présence des ouvertures de l'envoyé du Japon. Dès ce moment, les Russes se montraient bien disposés à faire en principe au Japon, en

Corée, les concessions nécessaires à une entente, mais sans pouvoir se résoudre à leur donner en fait une réalité et une substance. L'incapacité du gouvernement de Saint-Petersbourg de préciser ce qu'il admettait en principe et d'arriver à des concessions positives fut, dès 1901, d'après les souvenirs du comte Hayashi, ce qu'elle resta en 1903, pendant les longues négociations qui précédèrent la rupture, alors qu'elle était plus grave que jamais en présence d'un Japon fortifié par l'alliance anglaise.

Mais les souvenirs nous font croire que l'incertitude japonaise s'ajoute en 1901 à l'incertitude russe pour rendre stérile la mission du marquis Ito. Jusqu'ici on ne nous avait pas aussi clairement montré l'existence des deux partis qui divisaient alors le gouvernement de Tokyo en ce qui concerne la politique extérieure du Japon. Leurs opinions différentes n'étaient peut-être pas, à vrai dire, absolument inconciliables. A en juger par les négociations de 1903, dans lesquelles les Japonais semblent bien avoir eu pour objet d'obtenir en Corée leur liberté d'action en échange de celle qu'ils reconnaîtraient aux Russes en Mandchourie — leur demande d'une reconnaissance par la Russie de la souveraineté de la Chine sur ce pays semble bien, en effets, n'avoir été que littérature diplomatique — l'alliance anglaise n'interdisait pas au Japon de rechercher un compromis avec la Russie. Il pouvait même l'aider, comme moyen de pression, à l'obtenir. De même, la menace d'un accord russo-japonais a pu beaucoup contribuer à presser, à la fin de 1901, l'Angleterre d'accepter les avances du Japon. Aussi le comte Hayashi force-t-il peut-être un peu les choses quand il s'oppose, comme il le fait, au marquis Ito. En fait celui-ci fut son collaborateur bien plus que son antagoniste. Le parti de l'alliance anglaise et celui de l'accord avec la Russie purent fort bien s'entendre pour laisser courir à la fois leurs hommes à Londres et à Saint-Petersbourg. Cette concurrence pouvait rendre Anglais et Russes plus conciliants. Elle était dans le courant des pratiques diplomatiques. Lorsque le comte Hayashi s'en indigne, il montre seulement l'inquiétude qu'il eut de voir la mission d'Ito dépasser le rôle d'un adjuvant de la sienne et aboutir à une convention avec la Russie. Il témoigne de l'irritation que lui laissait le souvenir de la peur qu'il avait éprouvée de ne pas avoir « son » traité — égoïsme auquel les diplomates n'échappent pas plus que le commun des mortels. Cette irritation rétrospective a pu être entretenue par ce que, rentré au Japon, en 1903, le comte Hayashi fut déçu de ne pas jouer un rôle proportionné à ses désirs et à son appréciation des services qu'il avait rendus. On peut s'amuser de voir qu'elle fait oublier au comte Hayashi que lui-même conseillait à son gouvernement, quelques semaines avant la mission du marquis Ito, de faire « marcher » l'Angleterre par la peur d'une entente russo-japonaise. Et la lecture de ses souvenirs n'est pas pour faire croire que cette peur n'a pas beaucoup contribué à décider, ou

tout au moins à presser l'Angleterre de conclure avec le Japon sans obtenir formellement ce qu'elle avait demandé pour l'Inde.

Sur ces dernières demandes, les souvenirs sont intéressants. Ils montrent que l'Angleterre craignait de donner plus qu'elle ne trouverait elle-même dans l'alliance si celle-ci restait confinée à l'Extrême-Orient, et que le gouvernement britannique désirait dès 1901 obtenir du Japon les garanties qu'il en obtint formellement lors du renouvellement de l'alliance par le pacte du 12 août 1905.

Une des observations qu'appellent les souvenirs du comte Hayashi et la note du correspondant Reuter est qu'ils tendent à confirmer l'idée que l'on se faisait du rôle de l'empereur Moutsou Hito, en nous montrant celui-ci exerçant une autorité calme, personnelle et décisive sur son gouvernement lorsqu'il s'agissait de prendre une décision importante, comme la conclusion de l'alliance avec l'Angleterre.

* *

Mais c'est surtout en ce qui concerne le rôle de l'Allemagne et la nature de ses relations avec l'Angleterre en 1901 que les souvenirs du comte Hayashi présentent de l'intérêt. On savait bien que, tant que dura le règne de Victoria et la direction politique de lord Salisbury, les relations entre les politiques anglaise et allemande avaient été intimes. L'Angleterre, brouillée avec la France par une rivalité coloniale que dominait la question d'Egypte, estimait avoir besoin de la bonne volonté de l'Allemagne qui savait, à l'occasion, en faisant disparaître ses inquiétudes lui vendre la tranquillité qu'elle avait inspirée au gouvernement britannique, témoin l'histoire du télégramme de Guillaume II au président Krüger. L'Angleterre devait d'autant plus chercher à se concilier l'Allemagne qu'en 1901 elle achevait péniblement la guerre des Boers, qui lui avait fait traverser une crise très difficile. Elle croyait pouvoir associer le gouvernement de Berlin à sa politique conservatrice en Extrême-Orient et, en 1900, elle avait signé avec lui un traité qui paraissait lui promettre le concours allemand pour sauvegarder l'intégrité de la Chine.

Les souvenirs du comte Hayashi ne révèlent donc pas des relations anglo-allemandes inconnues; elles en montrent seulement l'intimité plus grande encore qu'on ne le croyait généralement. Et cette intimité, la déférence de la politique anglaise pour Berlin, expliquent l'immense déception et la colère de l'Allemagne lorsque l'Angleterre s'orienta vers la France. La profondeur du changement fait comprendre la colère avec laquelle la presse allemande inspirée dénonça une sorte de conspiration contre l'empire germanique, parla d'une tentative d'encerclement.

De cette orientation nouvelle, qui se dessine à Londres dès que la reine Victoria et lord Salisbury disparaissent de la scène, l'Allemagne aurait

cependant dû se prendre avant tout à elle-même. La diplomatie allemande ne cessa de se montrer mauvaise marchande dans ses tractations avec l'Angleterre. Manifestant cette espèce de candeur dans la mauvaise foi qui rend si irrémédiables les difficultés que l'on a avec l'Allemagne, ce pays interprétait les conventions anglo-allemandes d'une manière intolérable pour ses partenaires, cherchait à engager ceux-ci, à les compromettre, tout en se réservant elle-même. Comme le dit M. Valentine Chirol, dans une lettre qu'il écrivait le 11 septembre au *Times* sur les souvenirs du comte Hayashi, « la coopération avec l'Allemagne était exposée à des interprétations auxquelles il était difficile à des ministres britanniques de se prêter ». C'est l'Allemagne elle-même qui a guéri l'Angleterre de la politique allemande, comme elle en a guéri les Français qui désiraient un rapprochement avec nos voisins de l'Est. Pour en revenir à l'Extrême-Orient, sur ce terrain particulier l'Angleterre ne trouva que des déceptions du côté de ses partenaires allemands. Si ceux-ci interprétèrent le traité de 1900 comme leur donnant l'égalité avec les Anglais dans le bassin du Yang-tseu, que l'Angleterre songeait cependant alors à se réserver comme une sphère d'influence éventuelle, ils ne fournirent de leur côté en compensation aucun avantage aux Anglais. Ils se « défilèrent » lorsque l'Angleterre chercha à trouver chez eux quelque appui contre les empiètements russes sur la souveraineté chinoise en Mandchourie ; le prince de Bülow lui-même, si nous avons bonne mémoire, déclara formellement que l'accord anglo-allemand, en prévoyant le maintien de l'intégrité chinoise, ne visait pas la Mandchourie. L'Allemagne n'a jamais voulu se heurter directement et de front à la Russie.

Compromettre le plus possible cette puissance, mais ne pas se compromettre à ses yeux, tel a été l'effort constant de la politique allemande. Les souvenirs du comte Hayashi confirment et précisent à cet égard, en ce qui concerne la genèse de l'alliance anglo-japonaise, tout ce que l'on savait du système de la diplomatie allemande. L'Allemagne pousse à l'alliance, elle y excite l'Angleterre en faisant dénoncer par ses diplomates le danger d'un accord russo-japonais. Rien, certes, ne lui déplaisait plus que l'idée d'un tel accord. Celui-ci aurait permis à la Russie de grandir en Extrême-Orient sans diminuer ses forces en Europe. C'est juste l'opposé de l'objet que poursuivait la politique de Berlin. La diplomatie de la Wilhelmstrasse est désireuse de voir les Russes gênés par d'autres — l'Allemagne ne veut pas tirer ces marrons chinois du feu — laisser la place aussi large que possible aux Allemands en Chine. Mais surtout elle désire que la Russie soit aussi empêtrée, affaiblie que faire se peut par ses entreprises en Extrême-Orient. Et pour alourdir celles-ci, pour les rendre dangereuses, malgré que l'empereur Guillaume ait dénoncé théâtralement le péril jaune, elle fait de son mieux pour que l'Angleterre trouve dans le

Japon un soldat à opposer à la Russie. Le comte Hayashi nous montre beaucoup plus clairement que nous ne les avons vus jusqu'ici, les Allemands poussant à l'alliance. M. Valentine Chirol confirme sur ce point les mémoires du diplomate japonais ; il écrit dans la lettre au *Times* que nous avons déjà citée, « les hommes d'Etat allemands qui affectaient toujours de suspecter l'Angleterre de vouloir faire de l'Allemagne son « sabre » contre la Russie, estimaient naturellement que le Japon était créé tout exprès pour remplir cet office. Dans une conversation que j'eus avec le baron-Holstein, dans les bureaux de la Wilhelmstrasse au cours de l'automne 1901, ce personnage ne me cacha pas la satisfaction avec laquelle l'Allemagne verrait se conclure une alliance entre l'Angleterre et le Japon. » Mais après avoir ainsi contribué à cuire le plat, l'Allemagne ne voulut pas le manger, et elle resta hors du pacte dont elle avait encouragé de son mieux la conclusion.

Ce double jeu réussit pour un temps, puisqu'il aboutit à annihiler presque complètement pendant quatre ou cinq années l'action de la Russie en Europe. Mais on peut constater avec ironie que ses effets se retournèrent en fin de compte contre l'Allemagne elle-même. La guerre de Mandchourie a sensiblement changé l'humeur de la politique russe comme celle du Transvaal avait changé l'humeur de la politique anglaise. Elle dégoûta le gouvernement du tsar des entreprises démesurées en Asie. Et désireux de consolider, au lieu d'agrandir indéfiniment, retourné aussi vers l'Occident par les déceptions extrême-orientales, il signa en 1907 avec l'Angleterre une convention qui a assuré les bonnes relations des deux puissances en Asie et rendu possible la triple entente en Europe. La même année, il conclut avec le Japon un traité qui a fini par se muer en une véritable alliance. Le comte Hayashi lui-même, comme ministre des Affaires étrangères du Japon, a été un des instruments de ces changements qu'il ne prévoyait certes guère à l'époque où le baron von Eckhardstein venait presser le gouvernement britannique de s'entendre avec le Japon en dénonçant la possibilité d'une entente russo-japonaise.

Les souvenirs du comte Hayashi nous apportent donc les précisions et les confirmations les plus intéressantes sur un des récents chapitres de l'histoire de la politique internationale : ils pourraient être dédiés aux Français qui croient encore qu'avec un peu de confiance dans la bonhomie allemande nous n'aurions rien à craindre des gens de tout repos que sont nos voisins de l'Est ; leur lecture serait assez profitable aussi aux Russes qui y verraient ce qui peut se concilier, dans l'esprit et les entreprises des Allemands, avec cette inaltérable amitié que Guillaume II ne manque pas une occasion de témoigner au tsar.

R. C.

ARMINIUS VAMBÉRY

Le monde des orientalistes a perdu un homme de grande valeur et une personnalité bien originale en la personne du professeur Arminius Vambéry, mort subitement à Budapest dans sa quatre-vingt deuxième année, le 15 septembre dernier.

Le nom de Vambéry était la forme magyarisée du nom de Bamberger : le père du grand orientaliste était en effet un juif des pays allemands venu s'établir en Hongrie dans la petite ville de Duna-Szerdahely, située dans une des grandes îles qui coupent le Danube près de Presbourg. Le jeune Arminius passa ses premières années dans le milieu très spécial des juifs de l'Europe orientale. Il ne sut jamais la date exacte de sa naissance. Son père, talmudiste distingué, poursuivait ses études pendant que sa femme gagnait le pain de toute la famille, selon un usage assez répandu parmi les juifs de ces pays. Peu de temps après sa mort, sa mère crut devoir se remarier, mais au lieu de trouver un appui, elle dut travailler pour les enfants de son second mari en plus des siens, et le jeune Arminius fut obligé, alors qu'il n'avait que douze ans, d'entrer comme apprenti chez un tailleur pour dames. Il abandonna rapidement ce métier et devint précepteur du fils d'un aubergiste de village, qui en dehors de cet emploi, lui confiait la charge de nettoyer les souliers de la famille. Lorsqu'il eut réussi à économiser sept florins, il partit pour Saint-Georghen, près de Presbourg, afin d'étudier au gymnase de cette ville.

Immédiatement ce furent les langues étrangères qui attirèrent son activité, et il y était si bien doué qu'à seize ans il possédait la plupart des idiomes principaux de l'Europe et de l'Asie. Le turc surtout l'attirait, et à vingt ans son grand désir était de pouvoir contempler de ses yeux les splendeurs de l'Orient et d'aller poursuivre sur place ses études linguistiques. Après avoir passé plusieurs années comme précepteur, il eut enfin la chance de réaliser son désir grâce à l'aide du baron Joseph Eötvös qui lui obtint un billet gratuit jusqu'à la mer Noire. Arrivé à Constantinople, il gagna comme il put sa vie pendant quelque temps, en récitant dans les cafés de Stamboul des poèmes turcs et persans et en enseignant les langues. Mais la faveur de ses amis turcs et son habileté lui ouvrirent au bout de quelque temps la société ottomane où il ne tarda pas à s'élever en devenant un véritable effendi du nom de Reshid.

Sa curiosité linguistique devenant chaque jour plus ardente, Vambéry se décida, malgré la médiocrité de ses moyens et une boiterie dont il était affligé depuis sa troisième année, à faire un voyage à Khiva, Bokhara et Samarkande pour y poursuivre ses études des langues asiatiques. A cette époque il était membre correspondant de l'Académie hongroise des sciences, et en 1861,

peu de temps avant son départ, une somme de 1.000 florins lui fut votée par cette société à la condition qu'il irait rechercher à l'intérieur de l'Asie les affinités de la langue magyare. Quelques mois plus tard, il partait pour la Perse, se joignant à une caravane de pèlerins tartares retour de la Mecque. Sans se laisser intimider par ce que l'on lui disait des privations et des dangers qui l'attendaient, ni par le destin fatal de ses prédécesseurs sur les routes de ces pays, Conolly, Stottart, Moorcroft et autres, il se décida à conserver pendant tout son voyage le déguisement d'un derviche. Quittant Téhéran le 28 mars 1863, Vambéry arriva à Khiva à la fin de mai, après avoir souffert de la soif dans le désert sans routes. Il fut traité avec beaucoup de bienveillance par le Khan de Khiva, et plus tard il se rappelait avec horreur le grand nombre de fois qu'il avait dû, entre 3 et 4 heures du matin, s'asseoir devant un plat de riz qui nageait dans de la graisse de mouton. Après être restée un mois à Khiva, la caravane traversa un autre désert au milieu duquel un homme mourut de soif, et lui-même était absolument épuisé et rompu lorsqu'il atteignit Bokhara.

Ayant visité Samarkande, Herat et Meched, il s'en revint en Hongrie, mais là il ne devait pas trouver une réception proportionnée à la valeur de son voyage. L'humilité de sa naissance et sa qualité de juif ne lui réservaient qu'un accueil assez tiède. C'est seulement plus tard à Londres, où il arriva en juin 1864, et en France, qu'hommage fut rendu à ses mérites et qu'il acquit de la renommée. Son livre fut traduit en une quinzaine de langues européennes ou orientales. Beaucoup de Français se rappellent avoir lu avec passion dans leur jeunesse cet ouvrage intitulé : « Voyage d'un faux derviche. » C'est surtout à Londres qu'il fut fêté, et il fut probablement extrêmement flatté malgré toute la modestie de ses allures, par l'accueil particulièrement bienveillant que lui fit à plusieurs reprises la famille royale d'Angleterre.

A partir de ce moment, il devint une autorité en matière orientale. Il correspondait dans leur propre langue avec des Tartares, des Turcomans, des Osmanlis, des Persans, des Hindous, des Parsis. Ainsi il restait en contact incessant avec l'Orient. En outre, il faisait de fréquentes visites à Constantinople et il devint même, autant que cela était possible, le conseiller et l'ami du sultan Abdul Hamid.

Arminius Vambéry, de par son origine juive et sa nationalité hongroise, et aussi par l'intérêt qu'il portait aux populations de l'Asie centrale, menacées de la domination russe, fut toute sa vie caractérisé par une hostilité tenace et ardente contre l'empire des tsars. Par contre, considérant l'Angleterre comme l'obstacle à une expansion moscovite en Asie, il ne cessa d'être profondément anglophile. A chaque crise il donnait des conseils à la politique britannique, et il publiait des articles en sa faveur. Il fut un partisan zélé du système des États tampons entre l'empire russe

et l'empire anglo-indien : on sait par expérience cependant ce qu'il faut penser de ces terrains vagues qui sont une cause infiniment plus grave de conflits qu'une frontière commune bien nette où les deux dominations européenne sont en contact direct. Mais peut-être, dans l'esprit d'Arminius Vambéry, l'existence de ces Etats tampons devait-elle avoir pour principal mérite d'assurer l'indépendance des populations de l'Asie centrale qu'il avait travaillé et durement peiné pour connaître, et qui lui étaient sympathiques comme sa chose et presque sa raison d'être dans la vie. Pendant ses dernières années, il devait avoir la déception de voir les Russes à Bokhara, à Khiva, à Samarkande, tout près de Meched ; virtuellement maîtres du Nord de la Perse, à la suite d'un arrangement avec l'Angleterre, qui dut être une des grandes déceptions de Vambéry. Néanmoins de vieilles habitudes, les sympathies avérées et sans doute la reconnaissance pour la famille royale anglaise et les milieux aristocratiques d'Angleterre où il avait été reçu d'une manière flatteuse, firent que Vambéry ne cessa jusqu'à la fin d'être très anglophile : une des dernières lettres qu'il a écrites, et qui a paru dans le *Times* le lendemain même de sa mort, déconseillait aux musulmans de l'Inde de tenir rigueur à l'Angleterre de ce qu'ils n'avaient pu empêcher, à l'issue de la dernière guerre balkanique, le démembrement de la Turquie d'Europe.

Indochine

L'attentat d'Hanoï. Les sanctions. —

Un cablogramme du 6 septembre nous a fait connaître le verdict rendu le jour même par la commission criminelle d'Hanoï. Il y avait 85 prévenus. L'auteur de l'assassinat du mandarin de Thai-Binh a été condamné à mort, ainsi que 6 Annamites impliqués dans l'attentat d'Hanoï ; 14 ont été condamnés à la déportation, 1 au bannissement, les autres à des peines diverses de travaux forcés, de réclusion et de prison. Les 7 condamnés à mort ont été exécutés le 23 septembre ; et l'on n'a signalé aucun incident. Cuong Dé, Phamboichau et 4 autres ont été condamnés à mort par contumace.

Le correspondant du *Temps* nous annonce que Cuong Dé et Phamboichau, après la chute de leur protecteur le gouverneur Tcheng Kioung Ming ont quitté précipitamment Canton et qu'ils se trouvent actuellement à Nanning où ils cherchent à recruter des soldats. Si d'ailleurs des sanctions n'avaient pas été immédiatement prises, causant quelque désarroi parmi les conspirateurs, il est probable que nous aurions assisté à l'éclosion du plus formidable complot qui ait été jamais tramé contre la domination française au Tonkin. Les conspirateurs étaient nombreux, déclare M. Jean Rodes : les meneurs étaient Cuong Dé, Phamboi-

chau et May Lao Bang, ils étaient entourés de lieutenants fidèles et ils utilisaient même les services de femmes et de jeunes filles annamites qui se trouvent à Canton et à Hongkong. « Le but très net du complot, ajoute il, était de nous chasser d'Indochine pour y établir soit un royaume selon le désir des uns, soit une république d'Annam selon celui des autres, Cuong Dé acceptant d'être à volonté le roi ou le président. Pour atteindre ce but, on avait l'intention d'impressionner les populations et de démoraliser les Français par toute une série d'attentats qui devaient supprimer les grands chefs civils et militaires et les mandarins qui nous étaient restés fidèles. Cela fait, on se proposait de passer la frontière et de pénétrer au Tonkin avec une troupe formée d'Annamites révolutionnaires et de pirates chinois spécialement recrutés à cet effet. »

L'enquête de la commission criminelle a établi que les conjurés appartenaient au milieu des lettrés de culture traditionaliste. Mais il ne faudrait pas en conclure que les étudiants nouveau style demeurent de loyaux sujets. Des lettres adressées de France par des élèves annamites de nos grandes écoles ont permis d'établir que les conseils funestes de Phan Chu Trinh commençaient à porter leurs fruits parmi ces étudiants. Et l'on doit donc être surpris une fois de plus de la protection accordée par la France à cet ancien proscrit qui continue à nourrir à notre égard les pires sentiments. Devrons-nous encore nous étonner des bizarreries de notre politique indigène successivement trop rigoureuse et d'une excessive faiblesse ?

Espérons que l'attentat d'Hanoï nous aura à cet égard servi de dernier avertissement.

L'état des esprits en Indochine. — Il est assez difficile dans la métropole de se rendre un compte exact de la situation morale de l'Indochine ; aux événements qui paraissent les plus inquiétants l'administration supérieure a toujours opposé un optimisme imperturbable tout en prenant les plus grandes précautions pour sauvegarder sa propre sécurité ; d'autre part les journaux et le public se sont montrés plus inquiets.

Dans tous les cas il ne nous paraît pas inutile de noter les impressions d'un des hommes qui connaissent le mieux l'Extrême-Orient, Jean Rodes, correspondant du *Temps* qui a profité d'un nouveau voyage d'études en Chine pour enquêter sur la situation de notre colonie. Les deux lettres publiées dans le *Temps* les 30 août et 17 septembre nous semblent d'autant plus intéressantes que leur ton diffère singulièrement de la politique indigénophile à outrance ordinairement prônée par notre grand confrère.

La première lettre de Jean Rodes concerne plus particulièrement la Cochinchine, et la seconde le Tonkin. Or bien que les événements d'avril aient pu frapper plutôt les habitants européens de ce dernier pays, Jean Rodes note qu'ils sont infiniment moins pessimistes que les Fran-

çais de Saïgon. En Cochinchine il n'a recueilli que des plaintes et des récriminations. Les résidents lui ont déclaré qu'ils n'étaient pas suffisamment défendus contre les indigènes que la politique suivie à leur égard depuis quelques années a rendus arrogants et agressifs. Mais parmi les récriminations des Français de Saïgon, les plus vives s'adressent aux pouvoirs judiciaires. « On leur reproche dit Jean Rodes, non seulement de ne pas défendre les résidents, mais encore de prendre en toute occasion et systématiquement contre eux le parti de l'indigène. » La grande erreur de la justice est de vouloir ne s'écarter en rien de la jurisprudence française, ce qui la conduit à de véritables absurdités. C'est ainsi que la Cour de Saïgon a acquitté récemment un chef de bande avéré du nom de Thu Mat. Or ce Thu Mat qui terrorisait la région de Cholon avait commis au su de tout le monde d'innombrables méfaits; et on l'a acquitté pour insuffisance de preuves matérielles. Mais si la magistrature indochinoise est incapable de protéger Français et indigènes contre les malfaiteurs, ses erreurs au civil sont tout aussi néfastes, et elles ont pour conséquence de provoquer de véritables ruines dans les familles annamites. Le droit annamite demeure en effet absolument incertain et les présidents des tribunaux l'interprètent chacun à sa manière.

Voilà pour la justice. M. Jean Rodes qui a défendu les résidents contre les juges n'hésite pas à incriminer à leur tour les premiers nommés, et il déclare que c'est aux tracasseries et aux vexations multiples de l'administration que nous devons la décadence de la vieille cellule de la commune annamite.

« La situation des chefs de village, dit-il, a été si amoindrie, si ravalée et rendue si précaire qu'elle n'est plus acceptée que par des gens décidés à trouver des compensations dans la pratique de tous les abus. » Il estime néanmoins que toutes ces causes de démoralisation n'ont pas provoqué jusqu'ici une effervescence vraiment inquiétante en Cochinchine, et le parti de Cuong-dé n'a dans cette colonie aucune ramification. Le pessimisme qui s'est fait jour dans cette partie de l'Indochine est donc très exagéré, et on peut dire que l'Annamite de Cochinchine demeure facile à gouverner.

Au Tonkin, M. Rodes a été frappé par les mesures exceptionnelles prises par le gouvernement pour empêcher toute rébellion, mais il déclare que ces précautions ne sont pas exagérées, et il a acquis la conviction « que s'il y a lieu d'assurer une protection meilleure à l'Annamite, il est également nécessaire de donner satisfaction à ceux qui préconisent une répression plus efficace de ses délits et de ses velléités de rébellion ».

Le parquet général demande qu'une police plus nombreuse et plus efficace soit organisée, et il déclare qu'il est indispensable que des agents européens en nombre suffisant soient employés au service de sûreté et de surveillance politique dans les provinces.

Mais par contre il n'est pas douteux, reconnaît Jean Rodes, que l'indigène souffre d'abus intolérables de la part de l'administration et de certains résidents. Il cite le cas de routes construites par les indigènes auxquels on a versé une somme dérisoire, ou rien du tout. Il nous raconte également l'édifiante histoire suivante: « Récemment le maire résident d'un grand centre du Tonkin ordonna la mise en vente de terrains sis dans sa ville. Un Français consciencieux, membre de la Commission municipale qui eut à examiner l'affaire, voulut savoir exactement de quoi il s'agissait. Il se renseigna et apprit que les terrains qui allaient ainsi être mis en vente étaient occupés depuis longtemps par des familles annamites qui avaient construit des maisons dessus. Il demanda des explications au résident-maire qui répondit que ces habitants n'avaient pu présenter leurs titres de propriété et qu'en conséquence le terrain était considéré comme appartenant à la commune. »

Enfin M. Rodes signale que des sévices sur les personnes ont été suivis de scandaleux acquittements et il déclare qu'il serait déplorable pour notre renom de pays civilisé de laisser s'établir l'habitude de violences aussi odieuses.

Nous devons donc en même temps que nous assurerons une plus efficace protection des Français et des indigènes par la poursuite de tous les révolutionnaires et les criminels mettre fin par contre aux abus dont souffrent les indigènes. Et M. Rodes nous propose la formule suivante, peut-être plus terre-à-terre que les éloquentes discours du gouverneur général mais également plus pratique « faire une existence meilleure aux populations laborieuses, et pourchasser impitoyablement les agitateurs ».

Les inondations au Tonkin. — Les inondations, ce fléau annuel du Tonkin, se sont produites cette année avec une particulière violence. On n'en avait, paraît-il, jamais vu de semblables depuis l'occupation française, et dans certaines provinces notamment celle de Thaibinh cette calamité a été un véritable désastre.

C'est entre le 8 et le 15 août que l'inondation a atteint son maximum. Le niveau des eaux était déjà très haut lorsque de violentes pluies ont amené une nouvelle crue dans le bassin supérieur du Fleuve Rouge, de la Rivière Claire et du Songcau; les digues se sont trouvées détrempées et les talus d'exhaussement ont été ravinés, par de très fortes ondées. Le niveau du Fleuve Rouge à Hanoi a dépassé 11 mètres et à Thaibinh même, point cependant le plus élevé de la province, il y avait 1 m. 50 d'eau. Le résident de Thaibinh, M. Perret s'est suicidé le 17 août d'un coup de revolver à la tempe, au cours d'une crise de folie furieuse due au surmenage provoqué par la lutte qu'il avait engagée contre l'inondation.

A Tuyen-quang la crue atteignit son maximum le 8 août. Toute la ville était à ce moment complètement inondée, et de fortes jonques pouvaient circuler au milieu des rues. Toute la plaine

d'Y-la représentait un véritable lac duquel émergeaient les toitures des maisons. Les vivres commençaient à manquer lorsque le fleuve revint à un peu plus de sagesse.

On conçoit dans ces conditions qu'il est difficile d'apprécier même approximativement les dégâts dus à l'inondation. La récolte est compromise en maints endroits, et combien d'indigènes n'ont dû leur salut qu'à la fuite, abandonnant tout derrière eux.

Voici maintenant l'inondation passée, et c'est peut-être le moment de nous demander non pas ce que l'administration peut faire pour empêcher de tels désastres mais comment elle peut en atténuer les graves conséquences. Nous avons il y a quelques mois (1) rendu compte des divergences de vues qui se sont produites dans la colonie même, les uns estimant que l'on devait renforcer les digues, et les autres que l'on devait au contraire les raser car elles constituaient un danger permanent, puisqu'elles crevaient pendant les années pluvieuses et qu'elles empêchaient les irrigations pendant les années sèches. La commission chargée d'étudier le problème s'était toutefois prononcée pour le renforcement des digues. Quels ont été les travaux accomplis depuis lors, et que propose-t-on de faire? Voilà ce que tout le monde aurait intérêt à connaître, et la situation nous paraît suffisamment critique pour que la direction des travaux publics doive au moins nous donner une faible assurance pour l'avenir.

* * *

Le gouverneur général a fait connaître par cablogramme le 25 septembre que les pertes subies ne seraient pas aussi élevées qu'on le craignait tout d'abord. La perte totale n'est en effet évaluée qu'à 90.000 tonnes de riz. Des secours ont été distribués grâce à un prélèvement de 450.000 piastres sur la caisse de réserve du Tonkin et un crédit a été inscrit au budget local de ce pays pour la réfection des digues.

Le retour de M. Sarraut. — Nous avons annoncé que M. Sarraut reviendrait en France au mois d'octobre prochain. On apprend aujourd'hui que le gouverneur général a retardé son départ d'Indochine, voulant présider lui-même l'ouverture du Congrès international des médecins d'Extrême-Orient qui tiendra ses assises à Saïgon au mois de novembre prochain.

Le gouverneur général après cette cérémonie repartirait pour le Tonkin et il reviendrait en France au début de décembre en passant par le Transsibérien.

Les résultats de l'exploitation des chemins de fer indochinois en 1912. — Les chemins de fer indochinois ont enfin donné en 1912 des résultats un peu plus satisfaisants. Nous sommes cependant encore bien loin de l'idéal,

puisque trois lignes sur cinq ont seules produit un bénéfice, et que celui-ci n'est vraiment appréciable que pour la ligne dont l'exploitation ne profite pas directement à la colonie, soit celle du Yunnan.

Voici ces résultats comparés avec ceux de 1911 :

Lignes	francs		
	1911	1912	
Haïphong-Yunnan	Recettes.....	5.019.476	7.443.535
	Dépenses.....	4.401.030	5.029.551
	Produit net....	618.446	2.413.984
Hanoï-Namquan	Recettes.....	788.760	928.414
	Dépenses.....	602.219	542.065
	Produit net....	185.541	386.049
Hanoï-Vinh	Recettes.....	1.326.039	1.572.029
	Dépenses.....	1.204.441	1.284.138
	Produit net....	121.598	287.891
Tourane-Dongha	Recettes.....	245.206	324.926
	Dépenses.....	496.940	456.747
	Produit net....	— 251.734	— 131.821
Saïgon-Khanhoa	Recettes.....	687.422	765.120
	Dépenses.....	691.272	827.170
	Produit net....	— 3.850	— 62.050

Le chemin du fer du Yunnan commence à donner quelques résultats. Si, en 1911, ses recettes à la suite de la révolution chinoise avaient marqué un léger fléchissement, en 1912 l'accroissement est, par contre, de 2.424.059 francs, soit 45 0/0, tandis que les dépenses n'augmentaient d'une année sur l'autre que de 14 0/0.

Si les 859 kilomètres de la ligne Haïphong-Yunnan-sen ont laissé un bénéfice de près de 2 millions et demi, les 1.129 kilomètres du réseau exploité en régie directe n'ont laissé en 1912 comme bénéfice que 474.069 francs. Mais il faut cependant nous en réjouir, puisque le chiffre correspondant de 1911 (51.555 francs) était encore dix fois moindre.

Il y a lieu de signaler l'augmentation du produit de la ligne de Hanoï à Nam-quan, ligne à laquelle on n'a reconnu longtemps qu'un intérêt stratégique, et qui paraît devoir jouer cependant un rôle économique. Phénomène assez rare, on a enregistré pour cette ligne, en 1912, à la fois une augmentation de recettes et une diminution de dépenses. Les résultats sont également un peu meilleurs pour la ligne Hanoï-Vinh, dont le coefficient d'exploitation passe de 90 à 82 0/0. C'est surtout au trafic voyageur qu'est due l'augmentation constatée.

Mais, par contre, les déficits d'exploitation persistent pour les lignes Tourane-Dongha et Saïgon-Khanhoa. Le déficit pour la première de ces deux lignes ne s'élève plus cependant qu'à 131.000 fr. en 1912 contre 251.000 francs en 1911, soit un relèvement de 120.000 francs, dû principalement à l'accroissement du trafic marchandises. Enfin, si la ligne de Saïgon-Khanhoa a pu enregistrer une augmentation de 78 000 francs de recettes, par contre les dépenses ont été de 136.000 francs plus élevées, si bien que le déficit final a été plus grand. Il y a toutefois une explication à donner de la différence constatée; c'est que depuis le 1^{er} avril 1912 on a ouvert à l'exploitation les

(1) Voir l'Asie Française 1912 p. 495.

93 kilomètres de la section isolée comprise entre Phanrang et Nhatrang et que cette section pour laquelle on a dû créer des installations spéciales d'exploitation ne donnera un trafic local appréciable que lorsque les organisations industrielles et commerciales dont cette région est susceptible auront été créées.

Il convient de signaler, à propos de tous les chiffres donnés plus haut, qu'ils ne portent que sur l'exploitation. Mais aux dépenses de celles-ci il faudrait ajouter l'intérêt de l'argent emprunté pour construire le chemin de fer. Cette observation suffit à montrer qu'aucun chemin de fer indochinois, sauf le Saïgon-Mytho, n'est près de couvrir ses dépenses.

Les services fluviaux en Cochinchine et au Cambodge. — Nous avons le mois dernier donné les grandes lignes du programme du concours institué en vue de la concession des services fluviaux en Cochinchine et au Cambodge, et nous avons montré comment l'administration se proposait de réduire lesdits services pour y suppléer par des transports automobiles. Les Chambres de commerce de Pnompenh et de Saïgon invitées à examiner ce projet ont émis un avis nettement défavorable.

La Chambre de commerce et d'agriculture de Pnompenh a estimé dans sa séance du 13 juillet « que si nombreux que puissent être les services automobiles, quels que soient leur confort et leur rapidité, ils ne pourront jamais servir qu'à assurer avec peine le service de la poste et des passagers en simple déplacement de quelques jours. » La Chambre a appelé l'attention du gouvernement sur les avantages plus considérables qui pourraient être obtenus par la colonie en prorogeant de quelques années le délai de dix ans fixé pour la durée de l'exploitation, car elle ne pense pas que les voies ferrées Saïgon-Pnompenh et Pnompenh-Battambang pourront être construites et livrées à l'exploitation dans ce délai de dix ans. Elle estime que le service hebdomadaire unique prévu entre Saïgon et Pnompenh est loin d'être suffisant. Le bateau unique prévu ne pourra transporter que 5.200 tonnes par an. Or le commerce français exige vingt fois ce chiffre et une seule maison établie depuis un an a importé en 1912 2.500 tonnes. « Il n'est possible aux importateurs, ajoute-t-elle, d'utiliser d'autre voie que celle des bateaux subventionnés soumis à l'inscription maritime en raison de l'assurance couvrant le risque et des connaissements directs, si difficilement obtenus jadis jusqu'à Pnompenh. »

De son côté la Chambre de commerce de Saïgon a dans sa séance du 10 juillet déclaré « que le programme conçu par l'administration est par trop restreint et de ce fait insuffisant pour permettre le maintien des relations régulières d'intérêt général existant actuellement entre la Cochinchine, le Cambodge et le Laos ». Elle reconnaît que, si les moyens dont dispose le commerce sont de beaucoup supérieurs à ceux qui existaient il

y a trente ans, on ne doit pas conclure qu'il peut se suffire à lui-même du jour au lendemain et que le gouvernement peut brutalement se désintéresser tout d'un coup des nécessités commerciales.

Elle estime en particulier que les trois voyages existant actuellement entre Saïgon et Pnompenh sont absolument nécessaires pour assurer le trafic de cette ligne. « Il y a lieu de remarquer, ajoute-t-elle, au point de vue tourisme que la suppression des deux voyages proposée obligerait les touristes allant à Angkor à gagner Pnompenh par le service d'automobiles prévu. Or il est peu probable que les touristes acceptent de faire 250 kilomètres en autobus, d'une seule traite, surtout dans l'état actuel où se trouvent les routes. »

D'une façon générale la Chambre de commerce de Saïgon réclame instamment le maintien des services actuels. Il faut donc espérer dans ces conditions, étant donnée l'unanimité de l'opinion publique et des assemblées intéressées, que le gouvernement modifiera les bases de son concours.

Levant

Le chemin de fer de Bagdad. — D'après une dépêche de Constantinople, l'embranchement du chemin de fer de Bagdad reliant Osmanieh à Alexandrette sera ouvert au trafic à la fin d'octobre.

Les négociations franco-turco-allemandes. — Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous disions le mois dernier sur les négociations engagées d'une part entre la France et la Turquie, et de l'autre entre financiers français et allemands, pour régler un certain nombre de questions relatives au futur emprunt turc et au partage de la construction et de l'exploitation du futur réseau de l'Asie ottomane. Aucune nouvelle n'a été donnée sur ces négociations, sinon qu'elles continuaient et que des financiers français s'étaient rendus à Berlin pour les poursuivre.

Il n'est pas apparu pendant le mois écoulé que nos demandes insuffisantes, en ce qui concerne la Syrie du Nord, aient été rendues plus conformes aux besoins de notre situation dans cette partie de la Turquie d'Asie. Cependant, d'après ce qui transpire, les avantages pécuniaires en échange desquels les Allemands nous témoignent quelque bonne volonté seraient de telle nature et si supérieurs à ceux qu'obtiendraient les porteurs français eux-mêmes des futurs emprunts, qu'il semble que l'occasion serait bonne d'en finir avec la question de la Syrie du Nord, si malheureusement posée par les abandons consentis de 1900 à 1903 par ceux qui représentaient les intérêts français dans ce pays.

ARABIE

La mort de l'iman de Mascate. — L'iman de Mascate dont la situation internationale donne lieu entre la France et l'Angleterre à la négociation dont nous parlons dans un de nos articles, vient de mourir. Seyid Feysil ben Tourki était iman de Mascate depuis le 4 juin 1888. Il avait succédé alors à son père Seyid Tourki ben Saïd, descendant des imans de l'Yémen qui, après avoir chassé les Portugais de Mascate au XVIII^e siècle, consolidèrent la domination arabe sur Zanzibar et créèrent sur la côte orientale d'Afrique un véritable Etat dont les ressources et les occupations se concentraient d'ailleurs dans la traite des Nègres. Grâce à cette conquête, à l'activité maritime de ses sujets, la dynastie de l'Oman avait fait de ses domaines l'Etat le plus puissant de l'Arabie pendant la première partie du XIX^e siècle.

Mais en 1856, à la mort de l'iman Saïd, un de ses fils s'était proclamé iman de Zanzibar et l'autre iman de Mascate. Depuis ce temps les deux pays étaient restés séparés. Le premier a été, comme on le sait, partagé entre l'Allemagne et l'Angleterre qui a pris la capitale au moment où s'établissait entre les puissances européennes la course aux territoires vacants en Afrique. Mascate, dans ces dernières années, était devenue à peine moins que Zanzibar une possession britannique. L'iman menacé plusieurs fois par des escadres anglaises pour quelques incartades, ou pour avoir manqué de foi envers des commerçants britanniques, était complètement soumis aux volontés du gouvernement anglo-indien. C'est, d'ailleurs, ce dernier qui le soutient, comme nous l'avons vu, puisque c'est grâce au débarquement de quelques centaines de soldats venus de Bombay que l'iman a pu résister aux menaces d'une révolte qui avait grandi dans l'intérieur et qui s'était emparée du centre important de Semaïl.

C'est en somme un protégé britannique qui meurt et il est probable qu'à l'issue des négociations pour harmoniser l'interprétation française et l'anglaise du traité signé en 1862 entre la France et l'Oman, ce dernier pays entrera sans réserve dans la sphère d'influence de la puissance qui domine l'Inde et les rives du golfe Persique.

Extrême-Orient

CHINE

La fin de la rébellion du Sud. — Nous avons annoncé la prise de Nankin par les troupes nordistes dont la nouvelle est arrivée au moment où nous allions mettre notre dernier numéro sous presse. On a maintenant reçu des détails sur cette opération de guerre — et aussi des finances —

qui ne fait pas beaucoup plus d'honneur aux vainqueurs qu'aux vaincus. Il semble cependant qu'une partie des révolutionnaires aient pris les choses au sérieux et fait une très honorable résistance. C'est en effet le 1^{er} septembre qu'à la suite d'un très fort bombardement, une des portes du Nord de l'immense enceinte où Nankin flotte pour ainsi dire, fut prise et c'est seulement le 3 que les derniers défenseurs furent tués ou prirent la fuite par la porte du Sud. Ils avaient tenu pendant deux jours sur la colline du Lion d'où ils continuaient à tirer des coups de canon sur les croiseurs du gouvernement opérant sur le Yang-tseu. Mais il ne semble pas que des 15.000 rebelles, qui au début pouvaient défendre Nankin, plus de mille aient participé à cette lutte de la dernière heure. Les autres s'étaient éclipsés peu à peu à mesure que les choses semblaient mal tourner.

L'arrivée des troupes qui prétendaient représenter le gouvernement régulier n'a d'ailleurs pas été un grand bienfait pour les habitants de Nankin. Après avoir été pillés par les défenseurs de la ville auxquels ils cherchaient d'ailleurs à acheter l'évacuation, ils furent repillés par les soldats nordistes et surtout par ceux du général Tchang Soun. Ce n'est qu'après un sac vigoureux de la ville prise que le général se décida à interdire le pillage d'une manière d'ailleurs beaucoup plus formelle, semble-t-on, qu'efficace. Le 25 septembre encore on signalait que malgré l'arrivée de 1.200 hommes de police environ de Pékin, les soldats de Tchang Soun n'avaient pas renoncé à vivre sur l'habitant et que les raptés de femmes faisaient encore partie de leurs opérations journalières. Du reste un petit fait peut donner idée de ce qu'a été la dernière période pour les habitants de Nankin. Des réfugiés de cette ville venus à Changhaï ont déclaré que sous la rébellion il n'y avait pas eu moins de 500 enfants enlevés pour être vendus sur les marchés d'esclaves du Sud.

Un autre fait qui donne une assez pauvre impression de la discipline est qu'il a fallu rappeler au Nord le général Feng Kouo Tchang de peur qu'il n'en vint aux mains avec Tchang Soun. Les bandes, plutôt que les armées qui suivaient ces deux personnages, étaient animées de la même hostilité que leurs chefs. Feng Kouo Tchang avait d'ailleurs aidé Tchang Soun à prendre Nankin en traversant le fleuve en tournant la ville à l'Ouest et en menaçant la ligne de retraite des révolutionnaires sudistes.

Depuis la chute de Nankin il ne semble pas qu'il y ait eu des résistances ouvertes au gouvernement, bien que la plus grande partie du pays, au moins au Sud du Yang-tseu, reste dans un grand état d'insécurité et soit parcourue par des bandes de soldats rebelles vaincus, mais qui continuent à vivre sur l'habitant. La révolution a d'ailleurs ancré un grand nombre de Chinois dans les habitudes de piraterie qui se développent si rapidement parmi une population pauvre et où le lendemain n'est pas assuré à tout le monde. Pour

beaucoup la révolution a été une bonne affaire et il faudrait avoir une forte dose de naïveté pour s'imaginer que les idées ou même les mots de loyauté, de rébellion, de constitution aient joué un rôle appréciable dans les mouvements qui ont éclaté ces derniers mois en Chine. La vérité, c'est que de part et d'autre on cherchait le pillage et que, même du côté du Nord, il n'y avait guère de vraies troupes régulières : les soldats de Tchang Soun entre autres, recrutés jusqu'au dernier moment parmi les aventuriers qui se présentaient, constituaient beaucoup plus une bande qu'une armée, au sens que nous attachons à ce mot. Avec de pareils éléments les efforts militaires sérieux étaient difficiles et l'argent a joué un rôle tout aussi décisif que les opérations dans la victoire de l'élément nordiste. La révolte ou la soumission étaient une pure question de dollars et en cela les rebelles qui prenaient les armes agissaient selon l'esprit qui a dominé toute la révolution chinoise.

Au début de la dernière révolte, alors que les Sudistes assiégeaient l'arsenal de Changhaï et tenaient les forts de Wou-song, les navires de guerre mirent franchement leurs services aux enchères, et c'est grâce à l'emprunt fait auprès du consortium des cinq puissances que Youan Chi Kaï a pu les acquérir. On raconte qu'à Tchen-Kiang les rebelles furent payés 16 dollars par tête pour rendre leurs armes. A ce prix il est fort probable qu'une grande partie des troupes du gouvernement auraient vendu les leurs. A Nankin, tandis que les gens du Sud résistaient aux armées qui représentaient en théorie Youan Chi Kaï ils négociaient avec la Chambre de commerce de Changhaï pour se faire payer l'évacuation de la ville : cela ne les empêchait pas, nous l'avons vu, de piller librement les citoyens de Nankin. En fin de compte, ils acceptèrent une offre de 100.000 dollars pour s'en aller ; ils furent payés mais une partie seulement de la garnison rebelle évacua la ville. Le reste continua si bien ses pillages qu'il ne restait en réalité plus grand-chose à gratter pour les soldats de Tchang Soun. Aussi s'explique-t-on que ceux-ci aient fait un effort désespéré pour « gagner » encore quelque chose dans la malheureuse ville, et qu'afin d'être sûrs de trouver de quoi se satisfaire, ils aient forcé les habitants à sortir eux-mêmes de leurs maisons tout ce qui leur appartenait pour faire leur choix. Aujourd'hui ce sont les campagnes de la région du Tcheu-Kiang qui souffrent du même pillage, les rebelles de Nankin repoussés par les Nordistes s'étaient dirigés vers Hang-Tchéou pour continuer à exercer le genre d'industrie dont ils vivent depuis plusieurs mois.

De pareils exemples sont fort dangereux : ils tendent à accréditer dans le pays l'idée que la rébellion est une industrie qui fait bien vivre son homme. On entre dans l'armée en vue non seulement de la solde, mais du pillage que le métier des armes permet. D'ailleurs ce n'est pas des derniers mois que date cette situation, puisque l'an dernier c'était la 3^e division,

troupe soi-disant d'élite de Youan Chi Kaï, qui pilla le 2 mars une partie de Pékin. La même opération a été faite depuis par diverses troupes et en divers lieux depuis ce moment et avant la dernière révolte du Sud.

De pareils exploits ne font qu'accroître le nombre de ceux qui sont disposés à les accomplir, vu qu'ils augmentent la quantité des misérables qui doivent prendre n'importe quel moyen d'existence. Et on peut constater non sans ironie, que la manière dont a été dépensée une partie notable de l'emprunt des cinq puissances, destiné soi-disant à développer la prospérité de la Chine, a fourni des sommes qui ont permis de payer les rebelles pour se rendre ou se retirer, c'est-à-dire qu'elles ont contribué à répandre cette idée que la révolution armée est une industrie lucrative.

Peut-être l'impuissance où ont été les groupes du consortium de contrôler plus exactement les dépenses des fonds d'emprunt a-t-elle contribué à la dissolution, ou du moins au relâchement des liens de ces groupements. Nous voudrions du moins le croire, car il n'est pas certain que le contrôle des dépenses ait été un des premiers soucis des établissements financiers qui ont souscrit l'emprunt, mais au train où vont les choses, le crédit de la Chine ne tardera pas à décliner, et on ne peut s'attendre à voir un minimum d'ordre régner dans ce pays si le gouvernement de Pékin continue à combattre ses adversaires par les expédients que nous venons de décrire, et qui sont un encouragement perpétuel à l'anarchie.

Le nouveau ministère chinois. — M. Hsiong Si Ling désigné, il y a deux mois, par Youan Chi Kaï, pour constituer un nouveau ministère a choisi dans les premiers jours de septembre ses collaborateurs. Ce sont M. Sun Pao Chi aux Affaires étrangères, M. Chou Chi Chien à l'Intérieur, M. Leang Ki Tchao à la Justice, M. Ouang Ta Sien à l'Instruction publique, M. Tsang Tsien à l'Industrie, M. Tchou Tse Chi aux Communications. Ces nominations ont été approuvées par le Sénat. Les ministres de la Guerre et de la Marine du précédent cabinet, MM. Touan Hijouei et Liou Kouan Tso, restent en fonction.

Constitué au lendemain de la victoire du président de la République sur les Kouo ming tang insurgés, le nouveau ministère apparaît à un tournant de la politique chinoise. Sa composition n'est pas insignifiante ; elle dénote une orientation dans le sens réactionnaire. Dans les deux précédents cabinets la « Jeune-Chine » avait des porte-paroles ; dans le premier même, celui de Tang Chao Yi, l'influence Kouo ming tang tendait à dominer. Pour la première fois depuis la proclamation de la République, le pouvoir est aux mains d'une majorité peu portée vers les nouveautés politiques. Sauf Leang Ki Tchao et Tsang Tsien, les ministres actuels appartiennent au type du mandarin de l'ancien régime.

Le « Premier », M. Hsiong Si Ling, qui a aussi les finances, a été parmi les tout premiers Chinois envoyés dans les écoles japonaises. Il voyagea aux Etats-Unis puis revint dans sa province natale du Hounan. On le plaça dans les services de l'administration de la gabelle, puis il fut nommé conseiller financier du vice-roi de Mandchourie. Dernièrement il était gouverneur de Jéhol.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sun Pao Chi est une personnalité plus marquante. Dans les dernières années de l'impératrice Tseui, il défendit avec zèle la politique de celle-ci, de plus en plus favorable aux idées constitutionnelles; quand il occupa les légations de France et d'Allemagne on l'apprécia pour ses manières courtoises et son intelligence avisée. Au moment de la révolution, il était gouverneur du Chantoung; sous l'influence des étudiants qui l'entouraient il proclama l'indépendance de la province, mais il se rallia au gouvernement de Pékin, dès que Youan Chi Kai, nommé premier ministre, lui eût fait parler; d'ailleurs Sun avait des attaches avec la Cour, ayant épousé une fille du prince King. J'ai pu m'assurer à Pékin de ses tendances modérées.

Le ministre des Communications, Tchou Tse Chi a été sous la monarchie deux fois chargé d'affaires à Washington. Il fut longtemps en fonctions dans les bureaux du Ouai wou pou, puis vice-roi de Canton et plus tard, directeur de la Banque nationale Ta Tching. En 1911, il a été attaché à la suite du prince Tsaï Cheu, qui représenta la Chine au couronnement du roi George. Ministre des Finances sous le premier ministre de la République il négocia et conclut l'emprunt belge du 14 mars 1912 qui provoqua les protestations de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et des Etats-Unis; Tchou abandonna son ministère et reçut comme compensation le gouvernement du Chantoung où il ne paraît pas avoir réussi.

Ouang Ta Sien et Chou Chi Chien ont été également au service des Mandchous. Le premier passe pour un politique habile; il mena à bien plusieurs négociations à la légation de Tokio notamment; le second faisait partie de la combinaison précédente comme ministre des Communications.

Tout ce groupe de ministres représente l'opinion libérale qui avait cours dans le monde gouvernemental à la fin du règne des Mandchous. Youan Chi Kai depuis son retour aux affaires, c'est-à-dire depuis le jour où il a été nommé premier ministre par la Cour menacée, n'a pas cessé de faire appel à ce personnel politique auquel l'on pourrait donner l'étiquette de progressiste, et, après la Révolution, il a toujours montré de la répugnance pour les idées des Kouo ming tang sur le gouvernement de parti et le parlementarisme imité de l'Occident.

Pour balancer l'esprit qu'apporte dans le gouvernement les libéraux de l'ancien régime, Youan a fait mettre auprès d'eux le réformiste de 1898 Leang Ki Tchao et aussi Tsang Tsieng qui, tout en

étant un lettré célèbre, appartient au monde des Chinois d'affaires.

Déjà, dans le dernier cabinet de la monarchie, Youan Chi Kai avait désigné Leang Ki Tchao comme vice-ministre de la Justice. Cette persistance dans ce choix est assez curieuse, l'histoire prouvant que Youan est pour beaucoup l'auteur de l'échec des réformistes de 1898. Leang Ki Tchao d'ailleurs avait en 1911 refusé d'entrer dans le Conseil présidé par celui qui avait perdu la cause à laquelle il s'était dévoué avec son maître Kang You Ouei. Mais depuis la chute des Mandchous les choses ont bien changé. Les réformistes modérés ont pu voir que Youan Chi Kai, en face des prétentions des radicaux Kouo ming tang, représentent les idées d'ordre et d'évolution progressive. Beaucoup qui avaient de l'éloignement pour lui se sont rapprochés de son gouvernement. Leang Ki Tchao est de ceux-là. De son côté d'ailleurs, ce dernier a si bien agi depuis plus d'un an, par sa feuille de Tientsin, le *Yong Yang pao*, sur divers groupements, qu'à cette heure il est à la tête d'un parti, le Min tchou tang qui réunit tous les fonctionnaires et lettrés hostiles aux projets de table rase des Kouo ming tang. J'ai constaté à Yunnan-fou l'influence des nouveaux écrits de Leang Ki Tchao. Dans cette capitale provinciale éloignée il s'est formé une branche du Min Tchou tang qui, en avril dernier, sous la présidence du directeur du Service topographique était forte de 300 membres.

M. Ma Leang, ancien directeur de l'Université de Pékin, président de la Société des Etudes constitutionnelles, est aux côtés de Leang Ki Tchao.

Il est à remarquer que si celui-ci est démocrate, il est nettement opposé à une république parlementaire. Pour lui, il importe de développer les institutions municipales pour favoriser la participation de plus en plus grande du peuple à la vie publique.

Et il ne se prive pas de déclarer que ses sympathies vont à une forme de monarchie constitutionnelle. On voit donc la couleur que donne la présence de cet homme politique dans le nouveau ministère.

Tsang Tsieng est une personnalité toute différente, mais non moins lettrée. Il a remporté autrefois de grands succès scolaires et il a été membre de l'Académie de Pékin. De bonne heure cependant il a fréquenté dans le milieu du négoce chinois de Changhaï où il est né. J'ai noté ici même dans ma lettre de Changhaï de février dernier, que Tsang Tsieng jouissait chez les Chinois des concessions d'une grande réputation d'intelligence, de savoir et d'habileté. Comme l'un des compradores qui m'avaient mis en relations avec lui, admirait la connaissance qu'il avait des besoins du pays et ses idées sur l'exploitation des richesses du sol, je dis : « C'est un autre Cheng Kong Pao ». — « Ah! combien supérieur à Cheng, me répondit-on; celui-ci n'avait en vue que son profit personnel, et il n'était pas un grand lettré; tout le monde ici respecte et admire Tsieng! » Certains Européens de même l'estiment. Ayant

été intendant du sel du Leang-Houeï (district salifère recevant la production des puits du canal Houeï-Ho et du Nord-Est du Kiang-sou) il fit paraître l'an dernier une intéressante brochure sur la réforme de la gabelle, il fut complimenté par une partie de la presse anglaise.

Tsang Tsieng a plus d'une fois fait entendre ses avis aux Mandchous. Quand, en 1910, le gouvernement du régent jugea qu'il devait prendre conseil des hommes versés dans les affaires, il appela Tsang Tsieng avec Cheng Kong Pao. Sous la Révolution cet académicien homme d'affaires donna des gages aux rénovateurs en présidant l'assemblée républicaine de Nankin. Mais comme tant d'autres, il s'est vite écarté des Kouoming Tang.

On voit que la composition de ce nouveau Conseil des ministres caractérise la politique vers laquelle semble pencher Youan Chi Kaï.

A. M.

Les affaires de Mongolie. — La situation dans la Chine propre était assez intéressante pour que l'on n'ait pas fait beaucoup d'attention, depuis quelques semaines, aux événements de Mongolie. La question mongole n'est pas encore diplomatiquement résolue : les négociations engagées entre le gouvernement de Saint-Pétersbourg et Youan Chi Kaï pour faire reconnaître l'autonomie de la Mongolie extérieure, tout en consacrant au moins en théorie la suzeraineté chinoise, n'ont pas abouti. Les méthodes dilatoires suivies par la diplomatie de Pékin n'ont fait qu'encourager le gouvernement à accentuer sa politique d'intervention en Mongolie. C'est ainsi que, tout dernièrement, trouvant que les routes des caravanes de la Mongolie occidentale n'étaient plus sûres, il a fait, d'après les télégrammes publiés par certains journaux anglais, occuper par les cosaques Tchougoutchak et Kolbo. Depuis lors, on a annoncé que des agents financiers russes étaient à l'œuvre pour examiner les ressources de ces régions et qu'ils préparaient la levée de taxes qui serviraient à gager un prêt nouveau de 2 millions de roubles fait par la Russie à l'Etat autonome d'Ourga.

La question du Tibet. — Nous avons annoncé que prochainement devaient se réunir dans l'Inde, en présence des autorités anglaises, et sans doute un peu sous leur contrôle, les plénipotentiaires chinois et tibétains chargés de régler les relations de la Chine et du Tibet. La conférence n'étant ajournée qu'en raison du retard de l'arrivée du plénipotentiaire chinois, il est vraisemblable qu'elle sera commencée au moment où nous mettrons sous presse.

D'après ce qui a transpiré le plénipotentiaire envoyé par Pékin serait autorisé à s'arranger avec les Tibétains sur la base de la note anglaise du 12 août 1912 dont le gouvernement de Youan Chi Kaï avait si longtemps refusé de tenir compte. On sait qu'alors l'Angleterre était toute disposée

à reconnaître la suzeraineté de la Chine sur le Tibet, telle qu'elle avait existé jusqu'à l'invasion de Tchao Eur Fong, à la condition que de son côté, le gouvernement de Pékin reconnût expressément l'autonomie du pays sur lequel s'exerce la souveraineté temporelle du Dalaï Lama. Depuis que les Tibétains se sont révoltés et ont réussi à expulser toutes les garnisons chinoises non seulement du Tibet de Lhassa, mais encore des Marches tibétaines du Yunnan et du Seutchouan, on trouverait à Pékin que la note de 1912 serait une base favorable pour régler les relations sino-tibétaines. Mais les événements ayant marché, c'est du côté tibétain maintenant qu'on demande plus, et il n'est pas certain le moins du monde que dans la conférence qui va s'ouvrir dans l'Inde les représentants du Dalaï Lama soient disposés à revenir au *statu quo ante*.

Il n'est pas vraisemblable du reste que les Anglais, sous l'influence de qui la conférence sera tenue, veuillent forcer la main au Tibet. L'opinion que les voisins de la Chine ont maintenant du gouvernement de ce pays ne leur fait pas désirer le moins du monde voir s'affaiblir l'autonomie des Etats tampons qui les séparent des provinces chinoises proprement dites. En outre, l'exemple de la Mongolie se recommande à la fois aux Tibétains, et, dans une moindre mesure bien que sensiblement encore, à l'Angleterre elle-même. Aussi les journaux anglais commentant la réunion prochaine de la conférence sino-tibétaine de l'Inde disaient-ils que l'autonomie du Tibet devait être consacrée dans toute la mesure où ses habitants le désirent, et qu'il serait à souhaiter que l'Angleterre puisse se faire représenter à Lhassa dans les mêmes conditions que la Russie à Ourga. Ils faisaient observer que le changement de statut de la Mongolie rendrait sans doute les Russes intolérants pour un pareil changement, bien que celui-ci n'ait pas été prévu par l'accord anglo-russe de 1907 qui stipulait que le Tibet serait en dehors de la sphère d'influence des deux puissances. Mais l'amélioration constante des relations entre Londres et Saint-Pétersbourg aidera sans doute la Russie à accepter un parallélisme entre la situation du Tibet et celle de la Mongolie, et nous n'avons pas besoin d'insister pour montrer combien ce parallélisme ferait reculer la situation de la Chine par rapport au Tibet sur ce qu'elle aurait été si le gouvernement de Pékin avait su accepter sans délai la note britannique d'août 1912.

Une nouvelle mission archéologique au Turkestan chinois. — On annonce que sir Aurel Stein est envoyé en nouvelle mission par le gouvernement de l'Inde pour reprendre ses études archéologiques et géographiques dans l'Asie centrale et la Chine occidentale. Il va continuer sur ce terrain les travaux qu'il avait accomplis de 1906 à 1908 et qui ont donné lieu à des publications si intéressantes. Pour se rendre au Turkestan chinois, dans la région où cette province

aboutit au Pamir, il va passer cette fois par les territoires du Darel et du Tangui, qui n'ont pas encore été visités par un Européen.

Les importations de cotonnades anglaises. — On trouve quelques renseignements intéressants dans les « numéros textiles » publiés récemment par le *Times* sur le commerce des cotonnades anglaises avec les différents marchés que les tissages d'Angleterre approvisionnent. Après l'Inde, dont nous parlons plus loin à la rubrique de l'Asie anglaise, c'est la Chine qui est le meilleur marché des fabriques du Lancashire. Elle a importé en 1912 pour 202.640.175 francs de cotonnades. Sans doute la situation prépondérante et naguère exclusive des importateurs anglais est menacée, mais l'Angleterre conserve encore une avance formidable, à tel point qu'on peut se demander si pendant un certain nombre d'années les développements de la consommation chinoise ne maintiendront pas le chiffre de ses ventes, tout en faisant une large place à ses concurrents. Voici un tableau qui montre la nationalité des pièces de coton qui ont été importées dans le Céleste Empire de l'année 1907 à l'année 1911.

Nationalités	1907	1908	1909	1910	1911
	Pièces				
Angleterre.	8.224.951	8.993.534	10.691.448	6.511.126	11.317.630
Etats-Unis.	578.647	1.586.989	3.856.231	1.385.819	1.988.061
Japon.....	840.401	986.982	1.396.297	2.389.693	2.832.625
Indes.....	67.905	141.312	133.855	147.952	21.935

C'est le Japon dont la concurrence est actuellement, comme on le voit, la plus active, mais elle est surtout rude pour les cotonnades américaines en Mandchourie. Voici d'ailleurs un tableau qui complète le précédent et qui montre le pourcentage des différentes nationalités dans les cotonnades importées à Changhaï depuis 1905.

Nationalités	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911
	Pour cent						
Angleterre....	59,7	72,4	70,5	78,5	76,4	79,2	81,4
Amérique.....	39,3	26,1	28,1	19,7	22	18,7	15,9
Japon.....	0,1	0,8	0,5	1,1	1	1,5	2,3
Hollande.....	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Indes.....	0,6	0,4	0,7	0,5	0,3	0,3	0,4

Les progrès des Japonais sont dus surtout à l'extrême souplesse de leurs commerçants et de leurs industriels. Ils s'informent minutieusement des besoins et des goûts du marché chinois, ils le servent mais de manière à diriger ses goûts dans le sens le plus favorable aux facilités de leur fabrication. Néanmoins ils sont encore très loin d'atteindre le niveau des vieux importateurs britanniques. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir quel est le total des exportations du Japon en cotonnades, soit quelque 26.907.000 yen, ou environ 68.668.875 francs. Or, nous venons de voir que les ventes de l'Angleterre à la Chine seule dépassent 200 millions de francs par an.

Il faut d'ailleurs prévoir une autre concurrence, celle des manufactures chinoises elles-

mêmes. La fabrication de celles-ci doit augmenter d'autant plus qu'elles se trouvent à la fois au lieu de production de la matière première et à côté des consommateurs. A l'heure qu'il est il y a environ 28 filatures ou tissages en Chine, comptant ensemble 737.181 broches et 1.500 métiers.

JAPON

Le différend avec les Etats-Unis. — Comme on pouvait s'y attendre, les négociations engagées par le Japon pour obtenir quelque remède à la situation faite à ses nationaux par la récente législation foncière de la Californie, semblent ne pas avancer d'un pas. Elles ont encore été retardées par les habitudes toutes particulières que M. Bryan a introduites au ministère des Affaires étrangères de Washington.

On sait que ce diplomate improvisé, trouvant son traitement insuffisant, et déclarant qu'il avait besoin de 40.000 dollars de plus chaque année, a commencé à les gagner dans une tournée de conférences pendant lesquelles il rehaussait l'attrait qu'il exerce sur le public de celui des acrobates attachés à sa troupe. Cette association et ces occupations ont quelque peu surpris le public européen, habitué à une diplomatie plus solennelle, mais à la surprise elles ont ajouté la déception chez l'ambassadeur du Japon aux Etats-Unis, le vicomte Chinda. Celui-ci ne parvenait plus à joindre M. Bryan, de plus en plus absorbé par sa tournée, et qui ne faisait plus à Washington que des apparitions brèves et pour ainsi dire haletantes. Déçu dans des tentatives répétées pour le voir, il a demandé une audience au président de la République. Il lui a fait observer qu'il était nécessaire de renoncer à l'attitude dilatoire prise par le gouvernement de Washington en présence des réclamations japonaises. Il a dit qu'il lui était impossible de continuer à négocier avec M. Bryan. Nous ne savons quelle a été la réponse de M. Wilson à ces observations justifiées, mais les journaux déclarent qu'il a exprimé à l'ambassadeur du Japon une opinion très optimiste en ce qui concerne la solution de la difficulté californienne : il est à croire donc qu'il a l'intention de la traiter lui-même, car il n'est pas probable qu'on arrive à sortir de l'impasse grâce à la seule activité et aux méthodes du ministre des Affaires étrangères.

Nous avons dit que la question de la propriété japonaise se posait dans la Colombie britannique comme en Californie, toute difficulté asiatique dans un de ces Etats du Pacifique ayant immédiatement une répercussion au Nord de la frontière, le problème se présentant exactement de la même façon tout le long du littoral. Une certaine émotion a été provoquée au Japon par la nouvelle que l'on pourrait bien faire la contrebande des Japonais sur la côte de Colombie. On a annoncé en effet qu'un des navires employés par le

gouvernement canadien pour surveiller les pêcheries avait mis l'embargo sur un vapeur japonais dont le trafic lui paraissait un peu mystérieux. Les papiers de ce bateau étaient faux, et on a cru savoir qu'il y avait à bord quelque cent Japonais lorsque le navire avait quitté son pays d'origine, mais on n'y trouva qu'un petit équipage le jour où il fut saisi. Le reste de ces passagers aurait été introduit en fraude dans la Colombie britannique dont la côte semblait être bien connue du capitaine qui en avait d'ailleurs des cartes excellentes. Après avoir été condamné à une amende, le bateau japonais a été relâché.

La colonisation japonaise. — Les Japonais se préoccupent de plus en plus de régions où exporter leur main-d'œuvre, et fonder peut-être des colonies qui auront un avenir lointain pour leur pays. Sans doute on peut dire que la Corée et la Mandchourie dépendent d'eux et sont à leur porte, mais ces deux pays ne sont pas vides, tant s'en faut, et la lutte pour la vie n'est pas facile avec le Chinois de la Mandchourie. Et c'est sur le pourtour et les îles du Pacifique, et spécialement sur l'Amérique du Sud entière, que les colonisateurs nippons jettent les yeux.

Le Brésil écrivait récemment à ce sujet : « Un nouveau développement va être donné à l'immigration japonaise par l'initiative d'une société nipponne, la *Brasil Takushoku Kaisha*, qui vient d'obtenir l'autorisation d'opérer au Brésil. Son siège est à Tokyo et elle a une agence à Iguape, dans l'Etat de São-Paulo, où elle va créer une ville maritime japonaise. Elle s'engage à installer dans cette ville 10.000 familles japonaises en cinq ans. Ces immigrants, après s'être acclimatés là, seront répartis entre les centres coloniaux de l'intérieur. Une autre société s'engage à introduire 20.000 familles. Il y aurait donc, d'ici à quelques années, 200.000 à 300.000 Japonais dans le Sud du Brésil. »

Encouragés par ces débuts, des Japonais riches ont voulu faire mieux. Ils viennent de fonder une « Société d'exploration », qui a pour but de rechercher quels sont les endroits les meilleurs pour y exporter la main-d'œuvre.

C'est un officier de la marine japonaise, le capitaine Takeda parent de l'amiral Ito, qui a été mis à la tête de la société. Bien que le gouvernement répudie hautement tout lien avec cette affaire, il n'en annonce pas moins qu'elle aura son appui entier partout où elle en aura besoin. Un navire de 3.500 tonnes, le *Kuju-Maru*, va partir le 1^{er} octobre pour une croisière d'au moins deux ans. Non seulement la mission étudiera les côtes, mais elle fera des expéditions dans l'intérieur. Les gouvernements intéressés ne pouvaient manquer de s'inquiéter à l'idée de ces visites si complètes. Mais toutes difficultés seraient, paraît-il, aplanies.

Le périple mérite d'être indiqué en détail. Il comprend : Sakhaline, les côtes de la mer Okhotsk, de la baie de Kamtchatka et de la mer de Behring ; toutes les côtes de l'Alaska et du

Canada jusqu'à Vancouver ; de là, pointe sur Hawaï et retour à la baie de Todos-Santos (sans doute pour éviter les Etats-Unis). La Basse-Californie, la baie de Californie et l'Amérique centrale jusqu'à Panama. Le Pérou et la Bolivie. Puis, laissant de côté le Chili, l'expédition visitera, avec un soin qu'elle n'essaye pas de dissimuler, les îles Wallis, Viti, de la Société, Marquises, Tahiti, Touamoutou, Toubouaï, Nouvelle-Calédonie, etc. ; enfin toutes nos possessions polynésiennes. Ensuite, passant par Magellan, l'expédition se rendra au Brésil et en Argentine. Enfin, elle retournera au Japon par la Nouvelle-Zélande, l'Australie orientale, la Nouvelle-Guinée, Java, Bornéo et les Philippines.

Il y a là une initiative qui mérite d'être observée de près : si ces projets prenaient une certaine allure et une certaine ampleur, ils pourraient mettre le Japon en délicatesse avec quelques puissances. Pour le comprendre, il suffit de se rappeler l'émotion que souleva aux Etats-Unis la nouvelle, qu'on ne put d'ailleurs jamais vérifier, qu'une compagnie japonaise de pêcheries, soutenue par le gouvernement de Tokyo, allait s'installer dans la baie de la Magdalena, sur la côte de la péninsule de Basse-Californie.

Le canal de Panama et le Japon. — On a beaucoup parlé des répercussions que l'ouverture du canal de Panama pourrait avoir sur la situation du Japon. L'une des plus évidentes, et qui n'a jamais été oubliée par aucun de ceux qui s'occupaient de cette question, est l'avantage que cette voie nouvelle donnerait aux Américains au cas, très improbable à nos yeux, comme on le sait, où une guerre éclaterait entre eux et les Japonais. La flotte américaine, concentrée pour la plus grande partie dans l'Atlantique, pourrait assez rapidement être portée tout entière, de l'autre côté du continent vers le point menacé par les Nippons.

Mais la situation des Etats-Unis sur le Pacifique ne sera pas seulement fortifiée de cette manière, pour ainsi dire technique et immédiate. On estime en effet que les Etats de l'Ouest, aujourd'hui très peu peuplés par le fait de la cherté relative des transports par les voies ferrées transcontinentales et de l'éloignement des points de débarquement, à l'arrivée d'Europe, se coloniseront beaucoup plus rapidement par les émigrants venus d'Europe lorsque le canal aura été ouvert. Les navires chargés d'immigrants n'iront plus tous à Boston, New-York ou Philadelphie ou encore à la Nouvelle-Orléans comme à l'heure actuelle, mais un certain nombre d'entre-eux se rendront directement en Californie où la demande de main-d'œuvre est très forte, le salaire très élevé, et les terres disponibles encore assez abondantes. Ainsi peu à peu les Américains se trouveront plus forts sur la côte du Pacifique qui fait face au Japon.

Ce dernier pays tirera d'ailleurs probablement des avantages commerciaux de ce développement de la côte américaine du Pacifique, et lui-

même pourra faire usage du canal pour ses relations avec l'Europe et l'Est des Etats-Unis. Dans une récente interview, M. William Avery, directeur anglais de la Tokyo Kisen Kaisha, déclarait à un rédacteur du *Times* qu'il croyait que des services de vapeurs japonais seraient organisés entre l'Europe et New-York et le Japon par le canal de Panama. Il ne semble pas du reste, d'après lui, que l'effet du canal de Panama puisse se faire beaucoup sentir en Extrême-Orient au delà du Japon, du moins en ce qui concerne la navigation européenne. Les ports d'Europe resteront plus près de la plus grande partie de l'Extrême-Orient via Suez, et outre cette raison de distance, qui doit maintenir le tracé actuel des différentes lignes de paquebots, il faut faire entrer en compte le fait que les pays intermédiaires, l'Inde surtout, fournissent une partie du trafic dont vivent ces services.

L'importation du riz birman en Corée. — L'importation des riz du Sud et notamment du riz de Birmanie s'accroît en Corée. Il est vraisemblable que les indigènes feront comme les Japonais qui vendent une partie de leur récolte de riz supérieur en Europe et en Amérique, et achètent en remplacement les riz de qualité moins fine qui sont récoltés dans l'Asie méridionale. La mauvaise récolte de 1912 a certainement accentué ce mouvement en Corée. De grandes quantités de riz ont été importées de Rangoon. Il a une tendance à déplacer le millet de Mandchourie, très estimé des Coréens, et qui a été importé en quantité considérable dans les premiers mois de l'année dernière. Mais le bon marché du riz birman fait une concurrence redoutable à la céréale des régions voisines du Céleste Empire.

PERSE

La situation intérieure. — Après avoir passé quelques jours à Vienne, le Régent a repris le chemin de Téhéran en passant par la Russie où il a retrouvé son ministre à Pétersbourg, Isaac Khan Mofakham ed Daouleh, qui l'a du reste accompagné jusqu'à Bakou. Le 17 septembre, Nassir el Molk arrivait à Enzeli et le 22 à Téhéran. Aucune réception officielle ne lui a été faite : après une courte entrevue avec les ministres, dont il a décidé celui de l'Intérieur, Ain ed Daouleh à reprendre son poste, le Régent s'est rendu à la résidence d'été du Chah avec lequel il s'est longuement entretenu. « Le retour de Nassir el Molk, écrit le *Daily Graphic*, est un indice qu'un nouvel effort va être tenté pour remettre sur pied l'empire chancelant. Nassir el Molk, qui a abandonné son pays il y a quelques mois dans une crise de désespoir, ne serait pas revenu s'il n'avait pas quelque raison de penser que sa tâche, à la tête du gouvernement persan, serait rendue, sinon facile, tout au moins

praticable pour lui. Tandis qu'il se trouvait en Europe, il a conféré avec sir Edward Grey et M. Sazonof et, en juin dernier, à une question posée à la Chambre des Communes, sir Edward Grey a répondu qu'il avait compris que le Régent « avait été satisfait de ses entretiens avec lui ». La présence du Régent sur le sol persan est une preuve suffisante de son entente avec sir E. Grey. Quelle est la nature exacte des assurances que Nassir el Molk a reçues à Londres, à Paris ou à Pétersbourg? Nous l'ignorons; mais nous avons l'espoir qu'elles ont pris la forme d'une promesse faite sous réserve de quelques modifications essentielles à apporter à la politique suivie jusqu'ici par le gouvernement russe. « Ce dont la Perse a besoin, ajoute le journal anglais, c'est d'un gouvernement central suffisamment fort. » Tel est également l'avis de tous les amis de la Perse qui, comme le disait lord Hardinge dans son discours de clôture du Conseil législatif, n'ont « aucun désir de faire quoi que ce soit de susceptible d'affaiblir la souveraineté de la Perse ». Pour arriver à ce résultat, il faut des hommes et de l'argent: celui-ci est plus aisé à trouver que ceux-là.

La tâche des officiers suédois, dont le vice-roi de l'Inde a fait l'éloge, n'est pas facilitée par la présence à Téhéran des bakhtiaris, dont deux cent cinquante, malgré l'arrangement intervenu, n'ont pas quitté la capitale. Celle du trésorier général, M. Mornard, n'est pas plus aisée. Il a fait récemment une démarche auprès du ministre des Finances, qui le lui a accordé en principe, pour que l'on augmente son état-major de fonctionnaires belges en le portant de 42 à 124, chiffre nécessaire à la bonne collection des impôts. Et encore ne faudrait-il pas que des incidents semblables à celui que nous rapportent les journaux anglais, se reproduisent fréquemment. Ceci se passait en Azerbaïdjan: M. Ransquin, l'agent belge du Trésor à Tebriz, avait été obligé de donner sa démission à cause de l'attitude hostile du gouverneur général, Shudja ed Daouleh, à son égard. Son successeur, M. Lejeune, reçut un refus d'aide verbal et direct du même gouverneur qui, non content de ce procédé désobligeant, fit emprisonner l'interprète du fonctionnaire et menacer le reste de son personnel de la même peine. Même incident se renouvela à Khoï, et cela sans qu'aucune intervention étrangère ne se produise qui put déranger les petites combinaisons de l'omnipotent gouverneur. Le correspondant du *Times* télégraphiait de Téhéran à la date du 24 septembre que l'on avait tout lieu de croire que le consul de Russie à Tebriz avait reçu comme instructions d'user de tout son pouvoir pour faciliter à M. Lejeune l'accomplissement de sa tâche. Cependant, ainsi que l'écrivait le correspondant particulier du *Times* à Pétersbourg: « Le point vital est la position et l'influence de M. Mornard, le trésorier général, et de ses subordonnés. On se souvient que la nomination de M. Mornard pour succéder à M. Shuster, avait rencontré une opposition énergique de la part de certains milieux anglais.

Actuellement, l'opposition anglaise, du moins à Téhéran, semble disparaître, car, bien que l'on ne puisse pas dire que le contrôle belge de la trésorerie soit arrivé à un important résultat jusqu'ici dans les provinces, certaines améliorations importantes ont été entreprises à Téhéran qui, avec l'esprit de conciliation montré, ont modifié l'attitude des milieux financiers et commerciaux anglais. Un fait caractéristique des difficultés continues qu'entraîne le problème persan est que, tandis que M. Mornard fût primitivement nommé grâce à l'insistance de la Russie, l'enthousiasme russe en sa faveur tend maintenant à disparaître au moment même où son activité commence à lui obtenir un appui plus général. »

Un détachement de gendarmes suédois comprenant 200 hommes et 2 mitrailleuses a livré un violent combat à Bouroudjird, à des bandes Lures. Les gendarmes ont eu 4 morts et 3 blessés. Les Lures ont eu 70 tués, 33 prisonniers, et une grande quantité de matériel leur a été enlevée. Les gendarmes sont rentrés à Sultanabad; ils ont l'intention, après avoir pris des renforts, de procéder à une nouvelle expédition contre les Lures.

Le départ de l'agitateur Salar ed Daouleh est encore ajourné. Le gouvernement persan était décidé à lui accorder une pension de 8.000 tomans et à lui rendre les biens qui étaient incontestablement sa propriété. Une discussion s'est élevée entre temps au sujet des dettes de Salar ed Daouleh que la Banque d'escompte russe estime s'élever à 55.000 livres sterling. Aussi la légation de Russie semble maintenant désirer que la Perse retienne les propriétés confisquées du prétendant et porte sa pension à 10.000 tomans.

La Perse et les emprunts anglais. — Nous signalions dans notre dernière chronique la publication à Londres d'un « parliamentary white paper » relatif aux dettes contractées par la Perse vis-à-vis du gouvernement anglo-indien. Dans une longue et intéressante lettre de Téhéran, en date du 11 septembre, le correspondant du *Times* a précisé quel était le montant des avances faites par l'Angleterre à la Perse, les sécurités des remboursements et les projets de consolidation de cette dette.

Les plus récentes avances d'argent anglais au Trésor persan sont par ordre chronologique : en mars 1912, 100.000 livres sterling conjointement avec la Russie; en août 1912, 25.000 livres sterling dont 10.000 furent employés de suite à la pacification du Fars, et en octobre 15.000 autres livres sterling furent données au nouveau gouverneur général Mukbir es Sultaneh pour les besoins de son administration. En avril 1913, la Russie et l'Angleterre prêtaient à la Perse 200.000 livres sterling chacune : sur la part anglaise 10.000 livres sterling ont été réservées pour la construction des nouveaux bâtiments de la douane à Bouchir et 30.000 pour l'administration du Fars; le reste a été versé au Trésor central. Un mois plus tard (mai 1913) une avance

spéciale de 100.000 livres sterling a été consentie uniquement pour les besoins de la gendarmerie du Fars. Cela fait un total de 440.000 livres sterling rien que pour l'Angleterre et l'Inde anglaise qui a participé à ces prêts.

Sur quoi sont gagés ces emprunts? sur le surplus des recettes douanières de la zone septentrionale et les revenus des droits sur l'opium, les vins et les alcools. En dépit des désordres qui ont sévi à l'état endémique pendant ces quatre dernières années, les recettes des douanes du Sud ont sensiblement progressé, après avoir subi une baisse marquée au moment de la révolution de 1909. On peut évaluer à 7.000 livres sterling leur augmentation annuelle pendant la période comprise entre 1910 et 1913. Et la brillante perspective commerciale que le chah a laissée entrevoir pour cette année dans son adresse impériale au corps diplomatique permet d'augurer un avenir meilleur encore. Ceci est de nature à rassurer les porteurs anglais de fonds persans qui verront que leur argent n'a pas été « versé dans un tamis » et que les revenus des douanes, lorsqu'ils seront régulièrement perçus surtout, suffiront à payer l'intérêt des emprunts gagés sur eux.

Ils ne sont pas seuls d'ailleurs, avons-nous dit, à supporter cette charge : les droits sur l'opium et les alcools y suppléent. Les premiers sont estimés cette année à 450.000 tomans, rien que pour la province de Kerman et à 400.000 pour celle du Fars (au total 150.000 livres sterling pour les deux provinces). Ce résultat serait beau, n'était l'insuffisance des fonctionnaires du Trésor pour la collecte des impôts.

Il existe en Perse une troisième source importante de revenus, le *maliyat* ou impôt foncier qui sert aux besoins de l'administration intérieure. Le tableau suivant donnera une idée de ce qu'il peut produire :

	1912-1913	1913-1914
		(Estimations)
	Tomans	
Arabistan.....	30.000	80.000
Bender-Abbas.	28.000	35.000
Bouchir.....	28.000	35.000
Fars.....	166.000	350.000
Kerman.....	150.000	250.000
Total.....	402.000	750.000
	(ou 75.000 liv. st.)	(ou 128.000 liv. st.)

Or la dette extérieure de la Perse se compose à l'heure actuelle de 7 0/0 argent et de 5 0/0 or. Dans la première catégorie sont compris les 440.000 livres sterling montant des avances anglaises dont on vient de voir le détail, et les 200.000 livres sterling de prêts russes conclus en 1913. Dans la seconde rentrent les deux emprunts russes 1900 et 1902, l'emprunt anglo-indien 1903-1904 et l'emprunt de la Banque Impériale 1911, représentant une somme totale de 5.000.000 de livres sterling. Pour faire face aux services des intérêts de cette Dette extérieure, la Perse a, avons-nous dit plus haut, les recettes douanières, celles du Nord et du Sud,

qui d'après le correspondant anglais se répartissaient ainsi en 1912-1913 :

Douanes Nord	Revenus nets	
	liv. st.	
Azerbaïdjan.....	171.460	
Ghilan.....	186.150	
Mazanderan.....	42.800	
Astarabad.....	25.480	
Khorassan-Seïstan.....	63.310	
Kermanchah.....	69.100	
Téhéran.....	10.660	
	568.960	
Moins les dépenses d'administration.....	5.580	
		563.380
Douanes Sud		
Bouchir.....	80.310	
Bender-Abbas.....	80.380	
Arabistan.....	43.140	
		147.830
Total.....		711.210

D'autre part, les autres grosses recettes de la Perse se sont élevées, en 1911-1912, à 1.248.600 livres sterling dont 1.062.000 seulement ont été absorbées par les dépenses intérieures.

Le correspondant du *Times* termine cet exposé financier en rendant hommage aux efforts des Européens établis en Perse, trésorier général, officiers suédois, ministres et fonctionnaires étrangers, pour réformer le pays. Ce qu'il faut, c'est que ces efforts ne soient pas dépensés en pure perte, de même que toutes les sommes prêtées. A cet effet, il est nécessaire d'exercer un contrôle effectif sur les recettes et les dépenses.

ASIE ANGLAISE

L'exportation des cotonnades anglaises de l'Inde. — Le *Times* a publié il y a quelques jours ce qu'il appelait des « numéros textiles », consacrés à l'industrie du tissage, surtout du coton en Angleterre. Il y étudiait la situation des différents marchés que fournissent les usines britanniques. Le premier de ces marchés est celui de l'Inde, qui n'a pas absorbé pour moins de 805.982.450 francs de cotonnades en 1912. Jusqu'à présent il ne semble pas que les importations anglaises dans ce pays soient très gravement menacées par les tissages indiens qui produisent des étoffes plus grossières, dont une grande partie est exportée hors de l'Inde, et qui ne font pas directement concurrence aux produits du Lancashire. Si l'on compare en millions de yards la longueur des cotonnades produites dans l'Inde ou importées, on trouve pour les premières : 963,46 millions de yards (1), et pour les deuxièmes : 21.83,70 millions de yards. L'Inde a exporté

(1) Le yard = 0 m. 91.

5.283.414 yards de coton en Chine, 19.423.875 en Afrique orientale, 8.634.536 en Turquie d'Asie, 8.227.013 à Aden et une certaine quantité dans la Malaisie britannique et en Perse.

Antiquité de l'introduction du bouddhisme en Birmanie. — En 1897 furent découvertes dans une brique, au village de Maunggun, près de Hmaouza (l'ancien Prome, qui fut avant Pagan la première capitale de la Birmanie), deux minces lames d'or portant chacune, gravée sur une seule face, un texte pali qu'on estime pouvoir approximativement dater du VI^e siècle. La découverte toute récente, au même endroit, d'une nouvelle inscription, également en pali et contemporaine de la précédente, a poussé M. Louis Finot à reprendre le difficile problème de l'histoire religieuse de la Birmanie pour en préciser certains points (1).

Dans son étude, le professeur du Collège de France met d'abord en pleine lumière l'existence, dans la Birmanie ancienne, de trois cultes : 1^o l'Hindouisme, sous la forme visnuite, pratiqué au Pégou, à Prome, à Pagan ; 2^o le Bouddhisme du Mahayana, le moins pur, au symbolisme idolâtre, introduit vers le V^e siècle, probablement à la fois au Pégou et dans la Haute-Birmanie, et très imprégné de tantrisme ; 3^o le Bouddhisme du Theravada, c'est-à-dire le bouddhisme singhalais, importé au Pégou à une époque encore indéterminée et de là à Pagan au XI^e siècle. M. Finot constate ensuite que, s'il ne peut fixer avec certitude le moment où le Theravada parvint sur les bords de l'Iraouaddy, du moins pénétra-t-il dans la Birmanie méridionale cinq siècles plus tôt que dans la Haute-Birmanie. Vers le VI^e siècle après Jésus-Christ, Prome était un centre du bouddhisme méridional ; on y étudiait la littérature pali, même dans ses parties doctrinales les plus abstruses, et on s'y servait d'une écriture originaire de l'Inde du Sud. De même en était-il dans le Pégou, qui professa par conséquent le Theravada six à sept siècles avant qu'il ne fit son apparition sur les bords du Bas-Mékong. Ce sont là des constatations toutes nouvelles, et il est intéressant de les enregistrer ici.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. de Martel, secrétaire d'ambassade de 2^e cl. est placé à Pékin.

M. François Georges-Picot, secrétaire d'ambassade de 1^{re} cl. est désig. pour Rio de Janeiro.

M. Guiard, secrétaire d'ambassade de 2^e cl. est attaché à la Direction des affaires politiques.

M. Bryois, consul de 2^e cl. est placé à Larnaca.

M. Ferté, consul de 1^{re} cl. est placé à Alep.

M. Tripier, secrétaire d'ambassade de 3^e cl. est placé à Bangkok.

M. Guerlet, secrétaire d'ambassade de 3^e cl. est attaché à la Sous-Direction d'Europe, d'Afrique et d'Orient.

(1) Un nouveau document sur le Bouddhisme birman (*Journal asiatique*, juillet-août 1912, p. 121-136, planche).

M. Aynard, ministre plénipotent, est chargé de mission en Egypte.

M. Dejean de la Bâtie, consul général, est nommé à Calcutta.

M. Kahn, consul général est nommé à Shanghai.

M. Bourgeois, consul de 1^{re} cl. est nommé à Tientsin.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Troupes coloniales.

INFANTERIE

Chine. — M. le chef de bataillon. Sichère est désigné pour le corps d'occupation.

Annam-Tonkin. — M. le chef de bataillon. Richard est désigné pour le Tonkin.

ARTILLERIE

Missions. — M. le chef d'escadron. Roux est affecté au service de la justice militaire à Scutari d'Albanie.

Indochine. — M. le lieutenant. Garnier est désigné pour le service géographique.

Officiers d'administration.

Cochinchine. — M. l'officier d'administration principal. Charbonnier est désigné pour la Cochinchine.

CORPS DE SANTÉ

Chine. — M. le médecin-major de 2^e cl. Néel est désigné pour le corps d'occupation.

Annam-Tonkin. — MM. les médecins-majors de 2^e cl. Delange, Cavaud et Fistié sont désignés pour le Tonkin.

Cochinchine. — M. le médecin aide-major de 1^{re} cl. Lucas est désigné pour la Cochinchine.

Abyssinie. — M. le médecin aide-major de 1^{re} cl. Mazière est détaché à la Compagnie des chemins de fer franco-éthiopiens.

MINISTÈRE DE LA MARINE

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Extrême-Orient. — M. le contre-amiral Huguet est nommé au commandement de la division navale d'Extrême-Orient.

ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

Levant. — M. le mécanicien principal de 2^e cl. Lagane est désigné pour le *Latouche-Tréville*.

MM. le lieutenant de vaisseau de Sèze et le mécanicien principal de 1^{re} cl. Ballauro sont désignés pour le *Bruix*.

Cochinchine. — M. le lieutenant de vaisseau de Carpentier est nommé directeur des mouvements du port de Saïgon.

Extrême-Orient. — MM. les enseignes de vaisseau Féat, Rey, Coiffic et Villedieu de Torcy sont désignés pour la *Manche*.

MM. les enseignes de vaisseau Labbey et Véron sont désignés pour la *Décidée*.

Océanie. — M. l'enseigne de vaisseau Dyèvre est désigné pour la *Zélée*, à Tahiti.

CORPS DU COMMISSARIAT

Cochinchine. — M. le commissaire de 2^e cl. Carré est désigné pour les torpilleurs de Saïgon.

MINISTÈRE DES COLONIES

Sont nommés :

Président de la Cour d'appel de la Nouvelle-Calédonie, M. Michaux;

Président du tribunal supérieur de Papeete, M. Julien;

Juge au tribunal supérieur de Papeete, M. Cornette;

Juge suppléant au tribunal de Chandernagor, M. Legay (E. G.)

Bibliographie

Impressions et souvenirs d'un diplomate, par MAURICE TRUBERT. *Turquie, Autriche, Etat-Unis, Balkans, Brésil*. Un volume in-16, à 3 fr. 50. Perrin et C^{ie}, éditeurs 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

Le quatrième chapitre du livre nouveau de M. Maurice Trubert suffirait déjà, à lui seul, pour faire de ce livre l'une des publications les plus « actuelles » et les plus intéressantes de notre temps,

Cette quatrième partie est intitulée : *Dans les Balkans. Cettigné, Scutari d'Albanie, et Raguse*, tous noms de régions et de ville où l'auteur a longtemps demeuré en sa qualité de diplomate, et où il lui a été donné d'assister de très près au prélude des mémorables événements politiques et guerriers que l'on sait. A Cettigné, M. Trubert a eu l'occasion d'être admis dans l'intimité de la famille du vieux roi Nicolas; et l'on ne saurait assez louer la simple et délicate justesse des portraits qu'il nous fait aujourd'hui de ce héros moderne, de son fils le prince héritier, et de toute la famille royale de Montenegro, à peine connue hier encore, mais à présent glorieuse et touchante entre toutes. A Scutari, notre diplomate a observé avec une curiosité sympathique la vie et les mœurs de cette Albanie qui occupe également aujourd'hui le premier plan de notre attention européenne. Et comme le décor éternel qu'il avait autour de soi l'émouvait autant que les figures et les actions passagères des hommes, les mêmes pages qui nous décrivent à souhait la vie de ces deux peuples voisins sont remplies, avec cela, de paysages d'une couleur et d'un relief inoubliables, de telle sorte que chacun de nous a vraiment l'impression d'avoir partagé avec M. Trubert l'heureux privilège des années vécues par lui à Cettigné et à Scutari. A quoi il convient d'ajouter que ce chapitre consacré aux *Balkans* ne forme encore qu'une petite partie du livre entier, et que, notamment, les séjours professionnels de M. Trubert à Constantinople, puis à Washington nous sont racontés, eux aussi, avec un mélange charmant de fine sagacité et de bonhomie, parmi une foule toujours renouvelée d'anecdotes, de portraits, de menues peintures de mœurs, qui nous rendent la lecture du volume aussi aimable, à coup sûr, que le plus beau roman.

La vivante Roumanie, par PAUL LABBÉ. Préface de M. Gaston Doumergue, ancien ministre. (*Collection des Voyages illustrés*.) Un volume in-16, avec 55 gravures et une carte, relié toile pleine 5 fr. 50. Broché 4 francs. (Hachette et C^{ie}, Paris.)

Directement intéressée dans la guerre d'hier entre Turcs et Balkaniques, plus intéressée encore aujourd'hui dans le conflit entre les alliés, la Roumanie, avec le mystère d'avenir qu'elle représente, est en tout premier plan de l'actualité. Ce livre vient à point pour nous apprendre à connaître ce pays et ce peuple mêlés aujourd'hui à des événements historiques de la plus haute importance.

M. Labbé a parcouru la Roumanie en artiste, en observateur et en sociologue préoccupé de questions d'ordre politique et économique. Il en rapporte en même temps qu'une évocation très pittoresque de ses belles campagnes, de ses sympathiques habitants et de leurs mœurs curieuses, une étude très approfondie et très lucide des facteurs qui entravent ou favorisent ses progrès.

« M. Paul Labbé écrit comme il voit — dit M. Gaston Doumergue dans la préface de ce livre — et il voit bien, d'un regard vif, auquel rien n'échappe... De ses conversations avec les ingénieurs qui lui ont montré le pays ou avec les personnes qu'il a rencontrées, il ne note et ne retient que ce qui importe à son but qui est de nous instruire des choses de la Roumanie et surtout d'éveiller notre curiosité sur elles. »

On lira avec intérêt cette œuvre, illustrée de vivantes photographies et qui, dans un décor fidèle, nous fait assister à l'existence active de ceux qu'on pourrait appeler « les Français d'Orient ».

Pour y voir clair dans la question d'Orient.

Le public qu'intéresse aujourd'hui la question d'Orient ne réussit pas toujours à comprendre le pourquoi de l'attitude de telle ou telle puissance : parfois la portée des faits lui échappe, faute de connaître l'ensemble dont ils sont l'aboutissant. Expliquer le présent par le passé, sans vaine érudition, mais avec méthode, tel a été le but de M. Haury dans la brochure (1) qu'il vient de publier chez Vuibert. Son exposé, qu'il a voulu « simple et clair », est d'une lecture facile et instructive.

(1) *Exposé simple et clair de la Question d'Orient (1770-1913)*, par Paul Haury, professeur agrégé de l'Université, brochure in-8°, avec un graphique et deux cartes (1 franc).

Le Gérant : A. MARTIAL.

PARIS — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.